



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Sommaire

3 Éditorial

4 Le Conseil métropolitain

Le président et les vice-présidents
Les autres membres du Bureau
Les conseillers métropolitains titulaires

7 Les faits marquants

Les axes du projet d'agglomération

11 Nous développons harmonieusement notre territoire

Planification territoriale	11
Grands projets d'aménagement	12
Agriculture et alimentation	14
Habitat et renouvellement urbain	15
Développement local	16
Politique de la ville	17
Voirie	18
Lutte contre les discriminations accessibilité - handicap	19
Fonds d'aide aux jeunes en difficulté et Fonds de solidarité pour le logement	20
Prévention spécialisée	21

22 Nous renforçons l'attractivité de notre Métropole

Développement économique et entrepreneuriat	22
Entrepreneuriat	24
Relations internationales	25
Innovation / Soutien aux startups	26
Innovation / Filière métropolitaine «santé»	27
Innovation / Filière métropolitaine «industrie»	28
Enseignement supérieur et recherche	29
Transition numérique	30
Emploi et insertion professionnelle	32
Design	34
Culture	36
Équipements et évènements sportifs	38
Tourisme	39

40 Nous développons une Métropole durable

Eau potable	40
Assainissement	41
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	42
Gestion des déchets	44
Transports et mobilités	45
Plan vélo	46
Economie circulaire	47
Transition écologique	48
Transition énergétique	50

52 Les moyens de nos ambitions

Politique de territorialisation	52
Exploitations métropolitaines	53
Politiques contractuelles et financements extérieurs	54

Le budget	55
-----------	----

Le Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole

59

Rédaction : Saint-Étienne Métropole.
Mise en page : Diesel Production.
Date de parution : juin 2023
Copyright photos illustratives : Saint-Étienne Métropole.

Éditorial

2022 a été une année, cette fois encore, particulièrement riche et active.

Elle a en premier lieu été marquée dans les premières semaines par l'officialisation du Projet métropolitain établi pour la mandature 2020-2026. Fruit d'échanges riches, ouverts et constructifs entre l'exécutif et l'ensemble des maires des 53 communes-membres de Saint-Étienne Métropole, dans le cadre d'une démarche concertée et partenariale, ce document décline les ambitions métropolitaines et traduit une vision partagée des ambitions du territoire et de la volonté de ses élus de le promouvoir et de le développer.

Cette échéance, si importante soit-elle, s'est conjuguée avec la poursuite ou l'engagement d'actions et d'opérations qui viennent s'appuyer sur le Projet métropolitain et qui ont trait tout autant à l'attractivité du territoire qu'à la vie quotidienne de ses 405 000 habitants.

Il s'agit, à titre de premier exemple, de l'inauguration de l'Arena métropolitaine, équipement structurant qui se situe au confluent de plusieurs politiques : l'attractivité par l'accueil de grands événements ou compétitions sportives nationales ou internationales, la construction et l'exploitation d'équipements sportifs d'envergure, le soutien au sport de haut niveau. Sa certification Haute Qualité Environnementale, la prise en compte de l'environnement alentour, le recours aux énergies renouvelables témoignent parallèlement de la dimension développement durable du projet.

Il en va de même avec la mise en place de services qui touchent au plus près de la vie quotidienne.

L'année 2022 a ainsi été consacrée à la définition de la stratégie et du programme d'actions du projet alimentaire territorial métropolitain (PAT), labellisé par l'État, dans l'objectif d'encourager la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation, le rapprochement entre producteurs et consommateurs, et de favoriser ainsi un accès de tous à une alimentation saine, locale et durable. Fruit d'une démarche concertée d'un peu plus d'un an, le PAT a été approuvé en février 2023.



Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 042-214202079-20231204-DL20230188-DE

Elle a également été celle de la première étape de la mise en place d'un service et d'une tarification progressive uniques de l'eau potable, qui concerne les 13 communes alimentées par l'usine de Solaure, et a préparé la mise en place, en janvier 2023, d'une régie dans l'objectif d'harmoniser, de rationaliser et d'optimiser l'assainissement des eaux usées.

Enfin, autres exemples marquants, le contrat de délégation de service public « transport » a été renouvelé, avec la volonté d'étoffer l'offre de mobilité proposée aux métropolitains dans une démarche de développement durable affirmée, et les travaux d'un nouveau centre de tri, en partenariat avec cinq autres établissements intercommunaux, ont été lancés pour permettre l'extension des consignes de tri à tous les emballages.

La Métropole a également poursuivi la mise en œuvre de son plan de relance suite à la crise sanitaire, notamment pour l'accompagnement de projets d'investissements communaux. Ce sont ainsi 28 projets constitués par 23 communes qui ont été présentés en 2022 au conseil métropolitain, ce qui a représenté une participation métropolitaine de 14,14 M€.

Ainsi, malgré les conséquences d'un niveau d'inflation particulièrement important depuis le début de la guerre en Ukraine ou encore de la revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires - ces deux éléments ayant fortement pesé sur ses finances - Saint-Étienne Métropole a-t-elle poursuivi sur la voie de la dynamique au service de son territoire et de ses habitants. Ce rapport d'activités permettra de le mesurer, au-delà des exemples cités ci-dessus, dans toute l'étendue du champ des compétences métropolitaines.







Gaël PERDRIAU

Président de Saint-Étienne Métropole
Maire de Saint-Étienne

Le président et les vice-présidents

Trombinoscope établi au 31 mai 2023

	PERDRIAU Gaël Président de Saint-Étienne Métropole		FAVERJON Christophe Vice-président chargé de l'enseignement supérieur
	REYNAUD Hervé Premier Vice-président chargé de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains		ARTIGUES Gilles Vice-président chargé du logement et de l'habitat
	FAYOLLE Sylvie Vice-présidente chargée du développement durable et de la transition écologique		FRANÇOIS Luc Vice-président chargé des transports et des mobilités
	BERROUKECHE Nora Vice-présidente chargée du développement économique, de l'innovation et des relations Internationales		FARA David Vice-président chargé de l'agriculture, de la transition agricole et alimentaire
	LABICH Siham Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire		CHASSAUBÉNÉ Marc Vice-président chargé du design, de la culture et du numérique
	JULIEN Christian Vice-président chargé du budget		LUYA Julien Vice-président chargé des contrats de rivière, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)
	THIZY Gilles Vice-président chargé de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière		KARULAK Robert Vice-président chargé du patrimoine et du tourisme

	DRIOL François Vice-président chargé de la gestion et du traitement des déchets		BARRIOL Denis Vice-président chargé des ressources humaines
	BONY Vincent Vice-président chargé de la voirie métropolitaine		JUSSEME Delphine Vice-présidente chargée des politiques d'insertion par l'économie et l'emploi
	BONNET Bernard Vice-président chargé de l'eau		FLECHET Andonella Vice-présidente chargée de l'assainissement

Les autres membres du Bureau

Trombinoscope établi au 31 mai 2023

	BARAILLER Christiane Conseillère métropolitaine		CHAVANNE Marc Conseiller métropolitain		GANDILHON Michel Conseiller métropolitain		PERACHE Gilles Conseiller métropolitain
	BARRIER Jean-Alain Conseiller métropolitain		CHAVE Frédérique Conseillère métropolitaine		GONON Pascal Conseiller métropolitain délégué		PORCHEROT Jean-Philippe Conseiller métropolitain
	BASSON Jean-Luc Conseiller métropolitain		DALLARA Charles Conseiller métropolitain		GONZALEZ-GRAIL Ramona Conseillère métropolitaine		RIVAT Jean-Paul Conseiller métropolitain délégué
	BERGER Françoise Conseillère métropolitaine		DA SILVA Jordan Conseiller métropolitain		GUYOT Rémy Conseiller métropolitain		SARDAT Jean-Marc Conseiller métropolitain délégué
	BERLIVET Éric Conseiller métropolitain		DEGRAIX Jean-Luc Conseiller métropolitain délégué		JANDOT Marc Conseiller métropolitain délégué		SEMACHE Nadia Conseillère métropolitaine déléguée
	BONNEFOY Cyrille Conseiller métropolitain		DENIS Philippe Conseiller métropolitain		JOUBE Christian Conseiller métropolitain		SERVANT Christian Conseiller métropolitain
	BOUCHET Patrick Conseiller métropolitain		DUCCESCHI Christian Conseiller métropolitain		LAGET Bernard Conseiller métropolitain		SOULIER Gilbert Conseiller métropolitain
	BOUCHOU Kamel Conseiller métropolitain		DUCRET Fabrice Conseiller métropolitain		LAURENT Denis Conseiller métropolitain		TARDIEU Marc Conseiller métropolitain
	BOUARD Gilles Conseiller métropolitain		DURAND Frédéric Conseiller métropolitain délégué		LECOCQ Yves Conseiller métropolitain		TARDY Gérard Conseiller métropolitain
	CADEGROS Régis Conseiller métropolitain délégué		FAUCHET Martial Conseiller métropolitain		MICHAUD Patrick Conseiller métropolitain délégué		THIVANT Marie-Christine Conseillère métropolitaine
	CALACIURA Stéphanie Conseillère métropolitaine déléguée		FLACHAT Jean-Claude Conseiller métropolitain délégué		MICHAUD-FARIGOULE Christiane Conseillère métropolitaine déléguée		TORGUES Daniel Conseiller métropolitain délégué
	CHAMBE Denis Conseiller métropolitain délégué		FRANÇON Guy Conseiller métropolitain délégué		MORAND Yves Conseiller métropolitain		VASSAL Julien Conseiller métropolitain
	CHARBONNIER André Conseiller métropolitain		GABIAUD Jérôme Conseiller métropolitain		MOUSEGHIAN Aline Conseillère métropolitaine déléguée		

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
 Reçu en préfecture le 11/12/2023
 Publié le
 ID : 042-214202079-20231204-DL20230188-DE

Les conseillers métropolitains titulaires

Trombinoscope établi au 31 mai 2023

 AUBOURDY Nicole Conseillère métropolitaine	 COLLOMBET Germain Conseiller métropolitain	 GUARINOS Jacques Conseiller métropolitain	 PFISTER Christel Conseillère métropolitaine
 BAKLI Abdelouahb Conseiller métropolitain	 CORRIERAS Paul Conseiller métropolitain	 LACOUR Pascale Conseillère métropolitaine	 QUÉLENNEC Clémence Conseillère métropolitaine
 BENOUMELAZ Caroline Conseillère métropolitaine	 COURBON Pierrick Conseiller métropolitain	 LIOGIER Claude Conseiller métropolitain	 RASFI Ali Conseiller métropolitain
 BERGER Jean-Pierre Conseiller métropolitain	 DE ALMEIDA Gabriel Conseiller métropolitain	 LONGEON Olivier Conseiller métropolitain	 REGEFFE Brigitte Conseillère métropolitaine
 BERTHÉAS Audrey Conseillère métropolitaine	 DELIAVAL Marianne Conseillère métropolitaine	 MARMORAT Fabienne Conseillère métropolitaine	 RICCIARDI Laurence Conseillère métropolitaine
 BISACCIA Michèle Conseillère métropolitaine	 DUMAS Marie-Pascale Conseillère métropolitaine	 MASSON Brigitte Conseillère métropolitaine	 ROUSSET Jean-Louis Conseiller métropolitain
 BOUCHER Lionel Conseiller métropolitain	 DUMESTRE Isabelle Conseillère métropolitaine	 MATRICON Nathalie Conseillère métropolitaine	 SCHNEIDER Alain Conseiller métropolitain
 BOUTHÉON Henri Conseiller métropolitain	 DUVERGER Jean Conseiller métropolitain	 MORÈRE Solange Conseillère métropolitaine	 SERVANTON Corinne Conseillère métropolitaine
 BRUEL Nicole Conseillère métropolitaine	 FALZONE Véronique Conseillère métropolitaine	 OUCHAOUA Djida Conseillère métropolitaine	 SUZAT-GIULIANI Éveline Conseillère métropolitaine
 CHALAND Christophe Conseiller métropolitain	 GOURBEYRE Marie-Christine Conseillère métropolitaine	 PENTECÔTE Tom Conseiller métropolitain	 TOKHI Julie Conseillère métropolitaine
 CHAPARD Catherine Conseillère métropolitaine	 GOUTELLE Marie-Ève Conseillère métropolitaine	 PÉREZ Marie-Jo Conseillère métropolitaine	 VALENTIN Jacques Conseiller métropolitain
 CINIERI Laura Conseillère métropolitaine	 GRAMPFORT Daniel Conseiller métropolitain	 PETIT Marc Conseiller métropolitain	 VALENTIN Laëticia Conseillère métropolitaine
 COGNASSE Viviane Conseillère métropolitaine	 GROSSON Catherine Conseillère métropolitaine	 PEYCELON Nicole Conseillère métropolitaine	 VERGER-LEGROS Éliane Conseillère métropolitaine

Lancement de la Zone à faibles émissions de Saint-Étienne Métropole

En vue d'améliorer la qualité de l'air et d'accélérer le renouvellement du parc automobile le plus polluant, Saint-Étienne Métropole a mis en place, à compter du 31 janvier 2022, une zone à faibles émissions (ZFE) autour de Saint-Étienne. À compter de cette date, les poids lourds et véhicules utilitaires non classés ne peuvent plus circuler à l'intérieur du triangle autoroutier stéphanois formé par la RN88 au sud, l'A72 à l'est et la M201 à l'ouest. En parallèle, SÉM a mis en place un fonds air véhicules pour aider les entreprises, associations et communes à acquérir des véhicules plus propres.



Saint-Étienne Métropole encourage l'usage du vélo électrique

Afin de faciliter la pratique du vélo, Saint-Étienne Métropole alloue des aides à l'acquisition de vélos à assistance électrique pouvant aller jusqu'à 200 € par personne. En 2022, ce dispositif a une nouvelle fois été relancé, le 1er février. La Métropole a pour cela mobilisé une enveloppe de 100 000 €. Depuis que le dispositif existe, plus de 600 personnes en ont bénéficié ! Bonne nouvelle : le dispositif sera reconduit chaque année jusqu'en 2026, à raison, toujours, de 100 000 € annuels.



Une nouvelle école à La Talaudière

Financée à hauteur de 1,8 M€ par Saint-Étienne Métropole dans le cadre de son plan de relance, une nouvelle école primaire de 10 classes va ouvrir ses portes à la rentrée 2023 à La Talaudière. Matériaux à la pointe de l'écologie, panneaux photovoltaïques permettant à l'établissement d'être autosuffisant mais aussi d'alimenter un tiers des bâtiments municipaux, sol spécial dans la cour, jardin potager... Cette nouvelle école est exemplaire et pionnière sur le plan environnemental ! Débutés en janvier 2022, les travaux se sont achevés au printemps 2023.

Lancement des travaux de la station d'épuration de Moulin Saint-Paul

La station d'épuration de Moulin Saint-Paul, qui traite les eaux usées des habitants de La Fouillouse, n'était plus adaptée aux nouvelles exigences réglementaires. En mars, avant de la démolir, Saint-Étienne Métropole a engagé pour une durée de 8 mois des travaux afin de la relier à la station de Furania, située à 4 km et dont les performances sont bien meilleures. Sur place, ne restent plus que quelques infrastructures dont le bassin d'orage, permettant d'absorber le premier flux par temps de pluie. Coût du chantier : 2,6 M€.

Le Projet alimentaire territorial prend forme

Les premiers ateliers d'élaboration du Projet alimentaire territorial (PAT) de la Métropole se sont déroulés en mars. Plus de 200 acteurs du territoire, publics et privés, se sont interrogés sur la gestion des flux alimentaires, l'utilisation des ressources naturelles, l'organisation de l'espace ou encore l'éducation et la sensibilisation des publics... Ces échanges, complétés par une série d'ateliers, ont porté leurs fruits : la mise en œuvre du premier PAT de Saint-Étienne Métropole a été approuvée par les élus métropolitains en février 2023.



Saint-Étienne Métropole adopte un plan de relance du spectacle vivant

Durement touché par la crise sanitaire, le monde du spectacle vivant (théâtre...) avait bien besoin d'un coup de pouce. La Métropole s'y est attelée en adoptant un plan de relance spécifique. Celui-ci se matérialise par une subvention de 50 000 € à l'association Loire en scène. Abondé par différents partenaires, ce projet permet de soutenir 31 compagnies et 40 projets, favorisant ainsi l'organisation de représentations supplémentaires, l'élargissement des publics, le développement de l'éducation artistique et culturelle, le soutien à la création...



Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 042-214202079-20231204-DL20230188-DE

Nouvelle édition des Semaines de l'égalité

Soucieuse de lutter contre toutes formes de discriminations, Saint-Étienne Métropole organise depuis plusieurs années les Semaines de l'égalité. Cette année encore, du 6 au 25 mars, elles ont été l'occasion de sensibiliser les publics scolaires mais aussi les entreprises à l'inclusion et au vivre ensemble. Fruit d'un travail partenarial avec les acteurs du territoire, elles ont été marquées par plusieurs actions phares : marche/course de l'égalité, passage du Bus de l'égalité dans 19 établissements scolaires...



La Biennale Internationale Design anime la Métropole

Vous n'avez pas pu passer à côté ! D'avril à juillet, la douzième édition de la Biennale internationale design de Saint-Étienne s'est déroulée sur tout le territoire métropolitain. 4 mois d'une programmation riche et variée construite autour du thème des « bifurcations », regorgeant d'expositions, discussions, rencontres et découvertes à même d'aviver la curiosité et de nourrir les réflexions de tous, experts comme néophytes. La 12^e Biennale Internationale Design Saint-Étienne a accueilli 262 000 visiteurs.



Un réseau de transports au top !

Saint-Étienne Métropole a renouvelé au printemps 2022 son contrat de délégation de service public avec le groupe Transdev, pour la gestion du réseau Stas. À la clé, des changements majeurs pour les usagers à compter de septembre 2022, qui peuvent bénéficier d'un réseau plus efficace : horaires des tramways prolongés, nouvelles dessertes, service Handi'Stas amélioré, nouveau service de transport à la demande...



Une RN88 moins bruyante !

Trois murs anti-bruit ont été mis en place le long de la RN88 dans le quartier de la Rivière à Saint-Étienne et au Chambon-Feugerolles. Leur installation s'est achevée à la fin du mois de juin. À Saint-Étienne, ils représentent près de 400 mètres de protection phonique, et 245 mètres au Chambon-Feugerolles. Hauts de 4 mètres, ces murs de bois et de béton permettent de préserver des bruits de la voie rapide plusieurs dizaines de logements. Coût de l'opération : 2,5 M€ dont 800 000 € apportés par SÉM.

Des panneaux pour protéger la faune

Le long de la M201, entre Villars et Saint-Genest-Lerpt, 200 mètres de panneaux en bois ont été posés de part et d'autre de la voie. L'objectif ? Protéger la faune, lui éviter d'être éblouie par les phares des nombreux véhicules qui empruntent cet axe et la conduire à utiliser le boviduc pour traverser la chaussée. Menés dans le cadre du contrat vert et bleu de la Métropole, ces travaux, d'un montant de 200 000€, bénéficient de financements européens à hauteur de 80%.

Extension du réseau de chaleur de Saint-Chamond

Le réseau de chaleur de Saint-Chamond, qui alimente en chauffage l'équivalent de 2600 logements, passe à la vitesse supérieure. D'importants travaux ont été lancés pour connecter l'équivalent de 4300 logements supplémentaires d'ici 2024. Une dizaine de km de tuyaux seront posés et une nouvelle chaufferie bois-énergie sera construite pour suppléer l'existante. Des travaux d'ampleur représentant un investissement de 14 M€, financés à hauteur de 8,3 M€ par l'Ademe.



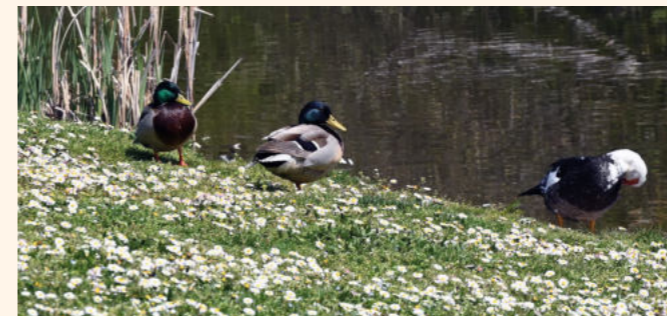
Le Tour de France fait étape dans la Métropole

Le Tour de France se plaît à Saint-Étienne Métropole ! La célèbre course cycliste est une nouvelle fois passée par les routes de notre territoire. Les 15 et 16 juillet, la Grande boucle a ainsi traversé 16 communes de la Métropole, dans les vallées du Gier et de l'Ondaine, avec une arrivée (et un départ !) à proximité du stade Geoffroy-Guichard à Saint-Étienne. La capitale ligérienne a pour l'occasion accueilli le Fan Park, un grand village proposant animations, jeux, démonstrations...



Lancement de l'Atlas de la biodiversité

Soucieuse de mieux connaître et préserver la biodiversité de son territoire, Saint-Étienne Métropole s'est lancée dans la réalisation d'un atlas. Pendant deux ans, avec le soutien de la LPO et de FNE, elle s'attelle à la production d'inventaires naturalistes de terrain et d'une cartographie d'enjeux de biodiversité. Une démarche à laquelle les habitants sont invités à s'associer en contemplant la faune et la flore autour d'eux et en faisant part de leurs observations sur un site spécialement créé : engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr



Des quais tout neufs !

Élargissement des quais, mise à niveau des bordures, traitement des traversées piétonnes... Depuis 2018, Saint-Étienne Métropole a engagé un vaste chantier de réhabilitation de ses quais de bus pour les rendre accessibles à tous. En 4 ans, 106 arrêts ont été réhabilités. En 2022, la dynamique s'est poursuivie avec le réaménagement de 35 quais, à Saint-Étienne, La Talaudière, Sorbiers, Rive-de-Gier, Le Chambon-Feugerolles... Sur l'année, 480 000 € ont été consacrés à ces travaux.

Mise à jour du barrage de l'Échappre

Durant l'été 2022, le barrage de l'Échappre, qui alimente en eau potable Firminy, Fraisses, Unieux et Saint-Paul-en-Cornillon, a été percé et la rivière du même nom a retrouvé son lit. Un trou de 24 m de long, plus de 5 m de large et près de 6 m de haut a été réalisé au pied du barrage, à l'emplacement initial du lit de la rivière. Le barrage a ainsi été sécurisé. Des travaux de renaturation ont également été menés jusqu'en décembre. Coût de l'opération : 1,25 M€.



Inauguration de l'Arena Saint-Étienne Métropole

Quelle beauté ! Nouvel équipement omnisports située à Saint-Chamond, l'Arena Saint-Étienne Métropole a été inaugurée le week-end du 17 septembre, après de longs mois de travaux. Elle est désormais la résidence de l'équipe de Saint-Chamond Basket Vallée-du-Gier et accueille de grands événements sportifs. Ce bâtiment à haute qualité environnementale a ainsi déjà été le théâtre d'une rencontre internationale de basket féminin entre la France et la Finlande, de la Leaders Cup 2023 de basket ou encore de la Fight Night One (boxe).



Oélie, l'eau de Saint-Étienne Métropole

À partir du 1^{er} octobre, l'alimentation en eau potable du bassin du Furan (13 communes, dont Saint-Étienne) est assurée par un nouvel exploitant : Oélie. Outre de nombreux bénéfices pour les usagers (suivi de votre consommation, alerte en cas de fuite...), le contrat intègre également nombre de politiques de la Métropole en matière de développement durable (réduction des gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...).

Réfection du pont de la Coise à Saint-Galmier

Souffrant de problèmes d'érosion, les quatre piles du pont de la Coise (Saint-Galmier) manquaient de solidité. D'août à octobre, des travaux ont été menés pour assécher la zone afin de les renforcer. La maçonnerie de l'ensemble a été reprise et l'étanchéité refaite. L'intervention a nécessité l'application de techniques particulières, le pont étant traversé par de nombreux réseaux. Des travaux en partie financés par Saint-Étienne Métropole dans le cadre du plan de relance métropolitain.



Les Semaines de la santé mentale

Saint-Étienne Métropole a participé à la 33^{ème} édition des Semaines d'information sur la santé mentale. Du 11 au 23 octobre, une trentaine d'actions ont été programmées, avec 36 partenaires mobilisés : ateliers, conférences, ciné-débats, balades ou encore expos. Autant d'occasions de sensibiliser et d'informer sur les différentes approches de la santé mentale et de faire connaître les lieux et personnes pouvant apporter un soutien ou une info de proximité.

Pose de la première pierre du futur centre de tri métropolitain

Soucieuse de gérer le traitement des déchets de manière encore plus vertueuse, Saint-Étienne Métropole a posé, le 11 octobre 2022, la première pierre d'un nouveau centre de tri intercommunautaire de grande capacité, à Firminy. Plus moderne et respectueux de l'environnement, il permettra dès l'automne 2023 d'être plus performant dans la prise en charge des déchets issus de la collecte sélective de 660 000 habitants.

Du changement sous l'échangeur de La Grand'Croix

C'est un chantier titanesque qui s'est achevé à l'automne 2022 à La Grand'Croix, le long de l'autoroute, au niveau de l'échangeur. Là, le pont qui enjambait le Gier a été démolé et remplacé par un nouveau pont, beaucoup plus grand, pour permettre à la rivière de s'écouler plus librement, y compris en cas de fortes intempéries. Les objectifs ? Limiter le risque inondation, favoriser le retour de la biodiversité et améliorer le cadre de vie des habitants. Coût du chantier : 1,7 M€.

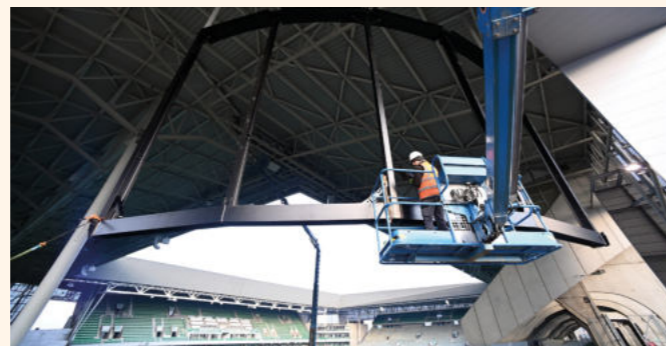


Début d'un chantier de voirie colossal à Saint-Jean-Bonnefonds

Saint-Étienne Métropole réalise depuis novembre 2022 des travaux pour renouveler les conduites d'eau potable rue Victor-Hugo, à Saint-Jean-Bonnefonds. Mise en séparatif eaux usées / eaux pluviales, reprise de l'intégralité des branchements, enfouissement des réseaux d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public et changement de ce dernier, réfection de la chaussée... Ce chantier de 2,8 M€ devrait s'achever à l'automne 2023.

Un Chaudron encore plus vert !

A quelques mois de la Coupe du monde de rugby 2023, le stade Geoffroy-Guichard s'est modernisé ! Il est désormais équipé d'un nouvel éclairage : les 312 anciennes ampoules, énergivores, ont été remplacées par des LED. Elles permettront de réduire la consommation énergétique du stade de 35% et de créer des animations scénographiques lors des rencontres. Les écrans géants ont été remplacés par des écrans incurvés, neuf fois moins gourmands en énergie. Un système son plus performant a également été installé. Coût des travaux : 5,7 M€.



Planification territoriale



GILLES THIZY
Vice-président chargé de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière

L'ambition pour l'agglomération stéphanoise est de compter parmi les grandes Métropoles françaises et de se positionner au centre de la Région Auvergne Rhône-Alpes au même niveau d'influence que les autres grandes agglomérations. Afin de relever ce défi, il lui faut intensifier les coopérations et les partenariats avec Lyon, devenir pilote dans l'aménagement du Sud Loire en s'affirmant et se coordonnant avec les agglomérations voisines.

NOS ACTIONS 2022

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

- Définition des orientations en termes de développement urbain, de protection des espaces naturels et agricoles et du devenir du territoire pour les 10 années à venir dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- Une centaine d'élus réunis en ateliers par secteur géographique sur le paysage et l'environnement.

Le Plan local d'urbanisme des communes (PLU)

- Approbation des modifications de 12 PLU et d'une déclaration de projet (Roche-la-Molière, La-Valla-en-Gier, Villars, Genilac, Saint-Chamond, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez, Saint-Étienne, Pavezin, Andrézieux-Bouthéon, Dargoire, Saint-Héand).

Le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

- Déroulement de la phase administrative et tenue d'une 4^{ème} conférence intercommunale des maires dans le but d'arbitrer les dernières modifications à apporter.
- Mise en place d'une large information par voie de presse, affichage et tenue de 7 permanences pendant la durée de l'enquête publique pour encourager le public à s'exprimer.

Le secteur patrimonial remarquable (SPR)

- Arrêt du projet de SPR centre sud de Saint-Étienne.

Le plan de paysage

- Approfondissement des 16 objectifs de qualité paysagère (OQP) à l'occasion de deux séances de travail avec les élus du comité de suivi et de 5 ateliers d'élus organisés par secteur afin d'enrichir les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable.

Le Plan de prévention des risques miniers (PPRM) de l'Ondaine

- Établissement des cartes d'enjeux et zones d'intérêt stratégiques (ZIS) économiques et de renouvellement urbain en collaboration avec les communes.

+ de 200
réunions

PLUi sur l'identification des projets, la formalisation des intentions d'aménagement, le paysage et l'environnement.

Près de 600
habitants

ont participé aux 6 réunions publiques PLUi.



NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Émettre un avis officiel de la Métropole sur les ZIS du Plan de prévention des risques miniers de l'Ondaine.
- Approuver le RLPi et accompagner les communes dans sa mise en œuvre.
- Approuver la révision du Plan local d'urbanisme de La Gimond.
- Approuver une dizaine de procédures d'évolution des PLU et une cinquantaine de mises à jour.
- Mettre en débat les orientations du PADD dans les 53 Conseils municipaux et en Conseil métropolitain.
- Finaliser la phase de traduction réglementaire du projet politique avec les communes en vue d'un arrêt de PLUi.
- Participer activement à l'élaboration du Projet d'aménagement stratégique (PAS) et du Document d'orientation et d'objectifs (DOO) du Schéma de cohérence territoriale Sud Loire (SCoT).
- Approuver le SPR Centre sud de Saint-Étienne.
- Engager la démarche de révision du SPR de Saint-Galmier

Grands projets d'aménagement



HERVÉ REYNAUD

Premier vice-président chargé de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains

Les grands projets d'aménagement de la Métropole concernent des sites complexes aux enjeux multiples. L'objectif poursuivi est de participer au renouveau de l'image du territoire et d'améliorer l'attractivité de la Métropole. Afin de relever ce défi, il lui faut reconquérir les espaces délaissés tels que les friches industrielles de fond de vallées ou les îlots urbains très dégradés des cœurs de ville.

NOS ACTIONS 2022

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT Gier Ondaine Saint-Étienne Sud

Un avenant n° 1 au contrat de PPA a été signé par les partenaires et a permis l'adhésion des 13 communes et l'intégration d'un programme d'actions 2022 adossé à une maquette financière.

- Validation d'un plan-guide accompagné de fiches-actions sur 27 secteurs prioritaires. Des études de programmation urbaine ont été lancées sur 5 de ces secteurs : centre-ville La Ricamarie, grand parc du Gier (Saint-Chamond, L'Horme, La Grand'Croix, Lorette, Rive-de-Gier), Façade A47 (La Grand'Croix), Sardon (Genilac, Lorette, Rive-de-Gier), Transversale Sud (Saint-Étienne).
- Organisation d'ateliers avec Épures et Cap Métropole, rassemblant élus et techniciens des 13 communes pour échanger sur les nouvelles façons d'habiter le territoire, l'urbanisme favorable à la santé (notamment aux abords des voiries bruyantes) et les stratégies de régénération des friches. Une étude d'opportunité et de faisabilité d'un Organisme foncier solidaire (OFS) a été également lancée fin 2022 sur le volet Habitat.
- Le PPA a permis le financement des opérations ZAC Pasteur, Entrée Est Métropole et Novaciéries.

Novaciéries

Majestueuse halle industrielle de plus de 8.000 m² située au cœur du site et emblématique de l'histoire des lieux, la halle 07 va connaître une nouvelle jeunesse avec la réalisation d'un projet architectural respectueux de ce patrimoine unique conçu par l'agence SILT Architectes. Un programme ambitieux de rénovation et de réaménagement en établissement culturel a débuté avec :

- Le désamiantage et le déplombage du bâtiment
- La restauration de la toiture et des façades
- L'implantation de boxes à l'intérieur du bâtiment pour le fonctionnement du futur établissement culturel

Le montant des travaux est de 8,2 M€ HT. Le projet bénéficie d'une subvention du Fonds Friche dans le cadre du Plan de relance de l'État.

Le bâtiment 59 domine le parc Novaciéries à l'entrée

ouest de celui-ci. Il est actuellement occupé en grande partie par le restaurateur Loire Sud Restauration (Atelier Nova / La Cantine Nova), le restant étant vacant et inexploitable. Un programme ambitieux de rénovation énergétique et de réaménagement a été lancé avec notamment :

- la démolition et reconstruction par des façades isolées & isolation des planchers
- le remplacement des systèmes de chauffage et ventilation
- le réaménagement et extension du rez-de-jardin pour accueillir des services de la commune, permettre l'usage par du public et améliorer le fonctionnement de Loire Sud Restauration
- la reconfiguration des espaces extérieurs
- la réhabilitation du R+1 pour l'accueil de bureaux.

Le montant de l'investissement est de 5,2 M€ HT. Le projet bénéficie d'une subvention du Fonds Chaleur de l'Ademe et de financements du PPA Gose.

Entrée est de la Métropole - Rive-de-Gier

Préparation de l'opération de traitement foncier du tènement Duralex par Epora :

- Finalisation des travaux de désamiantage et démolition
- Finalisation du plan de gestion

Opération de réaménagement des berges du Gier

- Travaux de réaménagement des berges du Gier.

Entrée nord de la Métropole - La Doa

Lancement d'une étude de faisabilité d'un parc urbain et contemporain en accompagnement du projet de développement du MAMC.

Bellevue / Le Mont

Un plan-guide a été validé au Copil de septembre 2022 ainsi qu'un bilan prévisionnel d'opération.

Akers

Le site a été acquis par Epora en octobre 2022 et une étude de programmation urbaine a permis d'arrêter fin 2022 le scénario préférentiel de réaménagement du site.

Tissafil - La Grand'Croix

Commercialisation du site en cours.

Pasteur - Berges du Gier

Les travaux d'aménagement de la phase 2 ont été engagés et la commercialisation des îlots de logements se poursuit.

La Rivière / Valbenoîte

L'opération d'aménagement a été reconnue d'intérêt métropolitain en Conseil métropolitain du 30 juin 2022.



6,5 ha

de friche industrielle Akers à requalifier avec l'acquisition par l'Epora et le lancement de l'étude de programmation.

45 ha

du secteur La Rivière Valbenoîte reconnu comme une opération d'aménagement d'intérêt métropolitain.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Projet partenarial d'aménagement

- Un avenant n°2 au contrat doit être signé par l'ensemble des partenaires mi 2023, afin d'intégrer un programme d'actions et une maquette financière 2023-2026 permettant de stabiliser les financements de l'État sur les opérations fléchées dans le PPA.
- Les cinq études urbaines lancées en 2022 vont être restituées, et deux nouvelles vont être lancées en 2023 : de la place du Breuil à Firminy jusqu'au quartier de Côte Quart à Unieux, Parc des Portes de la Loire (Unieux, Fraisses).
- Les ateliers thématiques vont être poursuivis (nouvelles façons d'habiter, urbanisme favorable à la santé), la stratégie friches élaborée et l'étude OFS restituée.
- Des études de maîtrise d'œuvre vont démarrer sur des secteurs identifiés dans les études Plan-guide : centre-ville la Ricamarie, Grand parc du Gier.

Novaciéries

Aménagement d'espaces publics

- Mise en place d'une signalétique directionnelle, ludique et partenariale
- Affiner la programmation du secteur est de Novaciéries en poursuivant les études de création d'équipements
- Aménager un Pôle Entrepreneuriat et innovation
- Créer une Cité de la mémoire industrielle
- Accueillir un Musée d'art urbain temporaire
- Poursuivre la reconversion du patrimoine bâti
- Engagement des travaux de réhabilitation du bâtiment B59
- Assurer le clos couvert de la Halle 07
- Mise en œuvre de la signalétique
- Lancement du concours d'architecte pour la réalisation du PEI sur la halle 14
- Travaux de désamiantage, démolition partielle et dépollution des halles 14 et 39 (Epora)

Entrée est de la Métropole - Rive-de-Gier

- Poursuite et finalisation des travaux d'aménagement du Gier
- Dépollution de la totalité du site Duralex
- Mise en œuvre opérationnelle

Un volet communication / animation sera mis en place en accompagnement des travaux.

Poursuite de la réflexion sur le devenir de la Halle Couzon, en lien avec les problématiques de sécurisation du site.

Entrée nord de la Métropole - La Doa

Réinterroger les orientations d'aménagement pour intégrer l'emprise foncière du tènement de l'Immobilier Castorama.

Bellevue / Le Mont

- Évaluation environnementale
- Étude site et sols pollués
- Acquisitions foncières (Epora)
- Mise en œuvre opérationnelle

Site Akers - Fraisses et Unieux

- Finaliser les études urbaines et hydrauliques visant la requalification d'une friche industrielle très dégradée et dangereuse avec des risques d'inondation lourds
- Mettre en place les pilotages technique et politique multi-partenariaux concourant à la réussite du projet d'aménagement (Epora, les communes, l'État, le mandataire judiciaire)
- Réalisation des travaux de requalification foncière (sécurisation, désamiantage, démolition, dépollution).

La Rivière / Valbenoîte

- Établissement d'un plan guide, d'un bilan d'opération et d'un phasage
- Signature du protocole d'expérimentation avec l'État dans le cadre de Amiter

Agriculture et alimentation



DAVID FARA
 Vice-président chargé de l'agriculture, de la transition agricole et alimentaire

La Métropole porte un **Projet alimentaire territorial (PAT)**, labellisé par l'État, dont les orientations sont : maintenir l'agriculture de proximité et accompagner sa transition ; valoriser la filière alimentaire et fédérer ses acteurs ; réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation ; sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable.

NOS ACTIONS 2022

Actions pilotes du Projet alimentaire territorial

- **Maintenir l'agriculture de proximité et accompagner sa transition**
 - Installation et test d'activités agricoles : 7 porteurs de projets accompagnés individuellement et 8 temps collectifs organisés par l'Addear (Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural) de la Loire.
 - anticipation des transmissions-reprises des exploitations agricoles : 20 agriculteurs rencontrés sur le secteur des monts du Lyonnais par la Chambre d'agriculture.
 - accompagnement des exploitations fragilisées : 12 accompagnements réalisés par Solidarités paysans 42.
 - plantations de haies sur des exploitations agricoles : 10 projets de plantations pour 4,2 km de haies plantées sur 9 communes accompagnés par la Fédération départementale des chasseurs de la Loire.

• Valoriser la filière alimentaire et fédérer ses acteurs

- accompagnement des communes pour un approvisionnement local et pour la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable issue des États généraux de l'alimentation (dite « Egalim ») de 2018 :
 - formation de 11 cuisiniers sur « cuisiner des produits frais et de saison et introduction de légumes »,
 - formation de 16 personnels administratifs pour « rédiger son marché public et suivre son prestataire »,
 - webinaire sur les outils de suivi des approvisionnements : 18 participants,
 - diffusion aux 53 communes de l'annuaire mis à jour des fournisseurs de la restauration hors-domicile.



76% des habitants mangent local au moins une fois par semaine (source enquête BVA).

150 acteurs et 53 communes associés à l'élaboration du PAT.

• Réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation

- lancement de l'appel à projets pour favoriser l'accès des publics précaires à une alimentation saine, durable, locale et choisie : 6 projets retenus sur la première session.

• Sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable

- 156 élèves de CM1-CM2 sensibilisés aux liens agriculture et environnement dans le cadre du PEEDD.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Mise en œuvre du Projet alimentaire territorial

- mettre en place un dispositif de fonds de concours à destination des communes pour financer des projets en faveur d'une restauration collective publique locale et durable et pour des jardins collectifs.
- lancer deux nouvelles sessions de l'appel à projets pour favoriser l'accès des publics précaires à une alimentation saine, durable, locale et choisie.
- centrer la Semaine européenne du développement durable du 18 septembre au 8 octobre sur l'alimentation.
- expérimenter un module sur l'alimentation dans le cadre du Programme d'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable sur l'année scolaire 2023-2024.

Habitat et renouvellement urbain



GILLES ARTIGUES
 Vice-président chargé du logement et de l'habitat

La qualité de l'habitat est une composante essentielle de l'attractivité du territoire. Les actions du Programme local de l'habitat visent à renouveler et requalifier le parc existant et à offrir une offre de logements de qualité et diversifiée qui réponde aux besoins de tous les ménages.

NOS ACTIONS 2022

Sur le parc privé :

- Poursuite de la mise en œuvre des 5 Opérations programmées d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) avec Opérations de restauration immobilière (ORI) sur les quartiers anciens de Tarentaise-Beaubrun à Saint-Étienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, La Ricamarie et Firminy (Cap Métropole)
- 1 OPAH-RU multisites sur les secteurs Jacquard - Chappe - Ferdinand - Éden à Saint-Étienne (Épase) avec un programme d'ORI
- Fin des 2 Programmes d'intérêt général (PIG)
- Rénovation énergétique des copropriétés : démarrage des travaux de L'Hippodrome à Villars, Cotonne 1 et Cotonne 3 à Saint-Étienne, vote des travaux de Cotonne 2, début de l'OPAH sur Concorde-Caravelle à Andrézieux-Bouthéon, soutien à la rénovation énergétique des copropriétés non fragiles

Logement social :

- 7 728 500 € de subventions pour réaliser 48 opérations de démolition, de réhabilitation ou de production de logements sociaux situées dans 15 communes :
 - En production : 1 883 000 € de subventions pour produire 214 logements ;
 - En réhabilitation thermique : 4 542 000 € de subventions pour réhabiliter 997 logements ;
 - En démolition : 1 303 500 € de subventions pour démolir 237 logements.
- Lancement d'une étude sur les relogements réalisés dans le cadre des opérations de renouvellement urbain
- Engagement d'un travail avec les bailleurs sociaux et l'État sur la cotation de la demande de logement social
- Adoption le 10 juin 2022 du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2022-2027. Saint-Étienne Métropole est en conformité avec ce nouveau schéma.
- Lancement d'une étude de Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) portée par Saint-Étienne Métropole pour trois sites : La Talaudière, Le Chambon-Feurolles, rue Xavier-Privas à Saint-Étienne. L'opérateur retenu est Soliha Loire.

560 logements
 et une trentaine de copropriétés du parc privé (près de 1 100 logements) réhabilités. Aides de SÉM : 1,6 M€.

48 opérations
 de démolition, de réhabilitation ou de production de logements sociaux soutenues dans 15 communes.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Nouveaux dispositifs : Programme d'intérêt général d'un an, étude pré-opérationnelle sur la copropriété Le Guizay à Saint-Étienne, 2ème OPAH Cotonne
- Poursuite des dispositifs : vote des travaux des Terrasses-du-Midi et de Concorde-Caravelle, démarrage des travaux de Cotonne 2, livraison des travaux de Cotonne 1 et 3, poursuite des OPAH-RU (démarrage des travaux de la copropriété du Bama à Firminy...), intensification des projets de rénovation énergétique des copropriétés
- Mise en adéquation des dispositifs de requalification du parc privé avec le Service public de la rénovation de l'habitat, les missions de Mon accompagnateur Renov et préparation de nouveaux dispositifs...
- Poursuivre le soutien au renouvellement et à la rénovation de l'habitat social. Adopter de nouvelles aides à l'investissement sur les thématiques « mixité sociale », « accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap », « énergies renouvelables » et « restructuration d'immeubles ».
- Réalisation de projet de sédentarisation de Saint-Chamond. Réalisation sur le site de La Chaumassière à Saint-Étienne de 3 logements PLAI adaptés dont une mise aux normes d'une construction existante.
- Information des communes sur la gestion en flux. Validation d'une grille de cotation de la demande de logement social et intégration au plan partenarial de gestion de la demande de logement social.
- Recensement des projets immobiliers à l'échelle de SÉM. Création d'une base de données et animation d'échanges avec les acteurs.

Développement local



GILLES THIZY
 Vice-président chargé de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière



23 équipements
 communautaires multiloaux réalisés et 3 en cours.

13 projets

d'entreprises aidés en milieu rural par la Métropole pour un montant d'environ 72 700 € depuis 2018.

Le développement de la Métropole bénéficie à chacune de nos 53 communes. 27 comportent moins de 2000 habitants et les trois-quarts de notre territoire sont composés d'espaces naturels et agricoles. La politique de développement local valorise le potentiel de ces communes et assure un équilibre entre les communes urbaines, périurbaines et rurales.

munes de Saint-Étienne Métropole incluses dans le Parc naturel régional du Pilat (Châteauneuf, Doizieux, Farnay, La Terrasse-sur-Dorlay, La Valla-en-Gier, Pavézin, Saint-Paul-en-Jarez, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Étienne pour le territoire de Rochetaillée) puissent continuer à bénéficier de financements européens afin d'améliorer les conditions de vie des habitants sur 3 thématiques :

- rendre l'économie rurale plus résiliente en soutenant les activités durables à fort ancrage local
- faire du tourisme une activité créatrice de valeurs, durable et accessible
- préserver et dynamiser un maillage de centres-bourgs vivants, structures de la ruralité.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- **Poursuivre les ECM** : démarrer les travaux des 3 ECM
 - Marcenod : aménagement design et touristique en centre-bourg,
 - Sorbiers : l'aménagement d'une boucle nature, patrimoine et design au Val d'Onzon,
 - Dargoire : l'aménagement touristique des ruelles du bourg et du chemin thématique entre le bourg et l'église.

Ces projets sont cofinancés par les communes via un fonds de concours et, pour Sorbiers et Dargoire, par l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local.

- **Poursuivre le dispositif de soutien aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants, en articulation avec la Région.**
- **Accompagner la mise en œuvre du programme Leader Loire si la candidature est retenue.**

NOS ACTIONS 2022

- **Le développement d'Équipements communautaires multiloaux (ECM)** : les programmes de travaux ont été validés avec les communes pour deux ECM :
 - Sorbiers : aménagement d'une boucle nature, patrimoine et design au Val d'Onzon
 - Dargoire : aménagement touristique des ruelles du bourg et du chemin thématique entre le bourg et l'église

Ces deux projets sont cofinancés par l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local et par les communes via un fonds de concours.

- **Le dispositif de soutien aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services** s'est poursuivi dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants. 2 projets ont été soutenus en 2022 : la rénovation d'un local pour accueillir un restaurant-bar-boutique à Saint-Christo-en-Jarez et des investissements matériels pour une boulangerie à Saint-Bonnet-les-Oules.
- **Le soutien au programme Leader Loire (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale)** : la Métropole a approuvé la candidature du territoire Loire au programme européen de développement rural Leader porté par Loire-Forez Agglomération pour la période 2023-2027 afin que les 9 com-

Politique de la ville



SIHAM LABICH
 Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire

Le contrat de ville de Saint-Étienne Métropole 2015-2020 a été prolongé jusqu'à fin 2023. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers qui concentrent les populations les plus modestes (77 000 habitants sur 39 quartiers et 12 communes), à travers un plan d'actions partenarial mobilisant les habitants et conduit à différentes échelles.

NOS ACTIONS 2022

- **6 actions** structurantes soutenues sur le volet santé en 2022. Parmi celles-ci, il faut souligner le soutien à la médiation santé déployée dans presque tous les quartiers politique de la ville avec une extension au quartier de La Chapelle à Andrézieux-Bouthéon en décembre 2022. Ce dispositif a permis la réalisation de 561 suivis individuels et de 224 actions collectives de prévention, soit près de 2500 personnes accompagnées.
- **27 projets** soutenus visant à développer l'activité économique et favoriser l'emploi. En 2022, Saint-Étienne Métropole a déployé une nouvelle mission de coordination dans le cadre de son label « Cité de l'emploi » et des actions innovantes pour aller à la rencontre des habitants des quartiers comme Job in Bus en collaboration avec le club Face.
- **15 nouveaux commerces** soutenus par SÉM en 2022 pour un montant de 98 422 € ce qui porte à 48 commerces aidés par SÉM depuis 2020 pour 283 760 €
- **15 projets** soutenus visant à favoriser la laïcité, les valeurs de la République et la lutte contre les discriminations.
- **7 projets** soutenus (38 500 €) visant à améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) sur Saint-Étienne (2), le Chambon-Feugerolles (1), Saint-Chamond (3) et Firminy (1).



+ de 300 actions
 dont 56 actions financées par Saint-Étienne Métropole pour un montant de 411 132 €.

12 relais information emploi
 + de 1 300 personnes conseillées et + de 3 000 entretiens réalisés.

- Conventionnement des compléments financiers octroyés par l'Anru (Avenant 3)
- Signature d'un plan de lutte contre la pauvreté et la précarité avec l'État pour la période 2022-2023 avec une programmation d'actions à hauteur de 800 000€ (dont 400 000 € de crédits de l'État)
- Poursuite de la mission d'évaluation et finalisation des fiches quartiers (pour mesurer leur évolution depuis 2015) effectuées dans le cadre de l'**Observatoire social des quartiers** (OSQ) .

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Lancement de l'appel à projets du contrat de ville et soutien aux actions pour l'année 2023
- Poursuite de la mission d'évaluation finale du contrat de ville et de l'évaluation intermédiaire de la convention NPNRU
- Lancement de la démarche d'élaboration du nouveau contrat de ville (2024-2030) avec l'ensemble des communes et acteurs concernés, selon les consignes nationales relatives à la prochaine contractualisation.
- Poursuite de la feuille de route de la Cité de l'emploi et mise en œuvre d'une coordination renforcée des relais emploi et de nouvelles actions en faveur de l'emploi dans les quartiers.
- Élargissement des périmètres de la GUSP pour soutenir des projets de petits aménagements construits avec les habitants et portés par les bailleurs ou par les communes.

Voirie



VINCENT BONY
 Vice-président chargé de la voirie métropolitaine



3 000 km de voies.
 23 M€ de budget d'investissement.

L'entretien des voiries toujours plus nombreuses et l'amélioration des principaux nœuds routiers contribuent à la qualité du cadre de vie des habitants comme à l'attractivité du territoire. Cela s'accompagne de préoccupations environnementales qui concernent aussi les usagers des transports en commun, les piétons et les cyclistes. L'objectif est d'apporter confort et sécurité à tous les usagers.

NOS ACTIONS 2022

Prise de compétence « Gestion des routes départementales »

- Depuis le 1er juillet 2020, le Département de la Loire a transféré à Saint-Étienne Métropole 565 km de voirie, 256 murs de soutènement et 184 ouvrages de franchissement ainsi que des missions nouvelles comme la viabilité hivernale.
- Toutes les bornes kilométriques et les plaquettes de dénomination des routes métropolitaines ont été mises en place sur le territoire.
- Saint-Étienne Métropole réalise des chantiers très diversifiés d'aménagement et d'entretien de voirie, tant dans la nature et le volume des travaux réalisés que dans leur contexte rural ou urbain.

Les chantiers sur le territoire du Furan

- L'avant-dernière tranche du boulevard Alexandre de Fraissinette à Saint-Étienne a été réalisée. Le programme va permettre un réaménagement complet au bénéfice des modes actifs et la création d'une piste cyclable bidirectionnelle.
- La rue Marthourey à Saint-Priest-en-Jarez a été réaménagée en intégrant des modes doux.
- La rue de l'Égalité à Saint-Genest-Lerpt a été réaménagée en intégrant des modes doux.
- Un parking derrière la mairie de l'Étrat a été créé.
- Le pont du hameau de Sorbiers a été totalement reconstruit.

Les chantiers sur le territoire du Gier

- Le pont de la Rive à La-Valla-en-Gier a été entièrement rénové.
- La rue du 17 octobre 1961 à Saint-Chamond a été entièrement rénovée en intégrant des modes doux.
- La rue de la Péronnière à La Grand-Croix a été aménagée.
- La route métropolitaine M77 (Route de Manissol) a été aménagée à Genilac et Rive-de-Gier.

Les chantiers sur le territoire de l'Ondaine

- Le centre-ville de Roche-la-Molière a été réaménagé.
- Plusieurs aménagements ont été réalisés : Rue Joliot-Curie et Rue Jean-Padel à Fraisses.
- 2 km de chaussée ont été rénovés sur la RM201.
- Le pont au-dessus de l'échangeur de Dourdel à Roche-la-Molière a été réparé.

Les chantiers sur le territoire Plaine

- La réfection de la chaussée a été réalisée impasse Saint-Exupéry à Andrézieux-Bouthéon.
- La route de Saint-Héand a été totalement réaménagée, en intégrant des modes doux, sur la commune de La Fouillouse.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Engager le partenariat avec les services de l'État dans le cadre de l'amélioration de l'itinéraire autoroutier entre Lyon et Saint-Étienne.
- Terminer le diagnostic des ouvrages de soutènement.
- Poursuivre le partenariat avec les services de l'État sur la mise en œuvre du projet d'échangeur de la Varizelle.
- Accompagner et suivre le plan de relance voirie (10 M€) et ouvrages d'art (7M€).
- Établir des guides d'aménagement à l'attention des principaux aménageurs du territoire.
- Engager les études d'opportunité de l'échangeur Croix-Bleue sur la commune du Chambon-Feugerolles.

Lutte contre les discriminations accessibilité-handicap



SIHAM LABICH
 Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire

Saint-Étienne Métropole met en œuvre un plan d'actions volontariste pour lutter contre toutes les formes de discrimination en organisant depuis 10 ans les Semaines de l'égalité. Elles reposent sur la collaboration avec les structures agissant sur ce champ avec la participation des communes. En matière d'accessibilité, l'engagement de SÉM se conduit en concertation avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap dans le cadre de la commission métropolitaine pour l'accessibilité.

NOS ACTIONS 2022

Lutte contre les discriminations :

10^{ème} édition des Semaines de l'égalité du 6 au 25 mars 2022 :

- Saint-Étienne Métropole organise et planifie les événements et manifestations des Semaines de l'égalité avec les communes et associations volontaires.
- Plus de 130 événements figuraient dans le programme 2022, répartis sur 17 communes de la Métropole. Parmi les actions phares, le Bus de l'égalité : 10 associations sont intervenues dans 4 lycées, 13 collèges et 2 écoles élémentaires de la Métropole pour échanger avec les élèves sur diverses thématiques liées à l'égalité. D'autres événements comme la course/marche de l'égalité le 6 mars 2022 au parc de Méons avec plus de 600 participants, la table ronde entreprises sur le thème de la diversité, une journée de formation destinée aux professionnels ont également été proposés en 2022.
- Au total, c'est plus d'une centaine de partenaires qui se mobilisent lors des Semaines de l'égalité en traitant de nombreux thèmes de discrimination (égalité femme/homme, LGBT+, handicap...).

Accessibilité – Handicap :

Commission métropolitaine de l'accessibilité :

- En 2022, 4 réunions en séances plénières et 2 groupes de travail ont été consacrés notamment à l'accessibilité des projets de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, la salle Arena, la patinoire, Cité du design 2025, les nouveautés du contrat Stas et du service Handi'Stas, le bilan du Schéma directeur d'accessibilité programmée (Sd'ap) des transports, l'adaptation des logements du parc privé à la perte d'autonomie. Des travaux de mise en accessibilité ont été effectués au Zénith de Saint-Étienne, au Nautiform d'Andrézieux-Bouthéon, au Musée d'Art Moderne et Contemporain à Saint-Priest-en-Jarez, à Métrotech à Saint-Jean- Bonnefonds.



132 actions

organisées sur 17 communes de la Métropole dans le cadre des Semaines de l'égalité.

4378 collégiens et lycéens

sensibilisés en 2022 à la discrimination dont le handicap, et la mixité dans le cadre du Bus de l'égalité.

- Un rapport annuel accessibilité est présenté chaque année au Bureau et au Conseil de SÉM.

Accessibilité aux services publics : afin d'améliorer l'accès des personnes sourdes et malentendantes aux services publics, SÉM poursuit sa convention avec la société Acceo pour l'utilisation d'une application numérique en visio-interprétation et e-transcription. Ce service gratuit pour les usagers et les communes de la Métropole fonctionne sans réservation de 9 h à 17 h 30 du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h 30. En 2022, on compte 179 points d'accueil équipés d'Acceo sur 19 communes et Saint-Étienne Métropole.

Traduction du Conseil Métropolitain en langue des signes française (LSF)

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Poursuivre et développer sur l'ensemble du territoire métropolitain la politique égalité et lutte contre les discriminations de Saint-Étienne Métropole, à travers les éditions 2023 et 2024 des Semaines de l'égalité.
- Suivi du Schéma directeur d'accessibilité programmée des transports de SÉM, qui a pour objectif de rendre accessibles les arrêts prioritaires du réseau.
- Favoriser l'accessibilité des grands événements dans le cadre de la Coupe du monde de rugby 2023 et des JOP Paris 2024.

Fonds d'aide aux jeunes en difficulté et Fonds de solidarité pour le logement



SIHAM LABICH
 Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire

585 jeunes
 aidés financièrement, 198 suivis dans le cadre d'un accompagnement social renforcé pour un budget de 255 118 €.

2 513 ménages
 aidés, 289 ménages accompagnés dans le cadre du FSL.



Le Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD) vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans par des aides ponctuelles (logement, déplacement, vêtements...) et un accompagnement renforcé dans leur accès aux droits, dans les relations avec l'administration ou la recherche de logement.

Saint-Étienne Métropole assure le pilotage du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) depuis le 1^{er} juillet 2020. L'enjeu est d'aider financièrement et d'accompagner les ménages les plus pauvres à accéder à un logement et à s'y maintenir.

NOS ACTIONS 2022

Le traitement des demandes dans le cadre de la Commission solidarité logement métropolitaine a abouti à octroyer 827 234 € d'aides financières (budget 2022 du FSL : 1 292 345 € y compris l'accompagnement social)

La Métropole organise également un accompagnement social pour la recherche de logement, l'installation dans le logement ou le maintien dans les lieux dans le cadre de la prévention des expulsions locatives. Ces accompagnements sont réalisés par les travailleurs sociaux de la Métropole ou par des prestataires (Udaf, Entraide Pierre Valdo).

Le FSL soutient aussi financièrement les associations mettant des logements à disposition des ménages les plus fragiles.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

FSL

- Poursuivre la recherche de nouveaux contributeurs financiers au dispositif
- Lancer une campagne de communication relative au FSL afin de lutter contre le non-recours à ce dispositif d'aide
- Proposer des évolutions du règlement intérieur afin d'être en cohérence avec les besoins des ménages

FAJD

- Adopter un nouveau règlement intérieur pour l'actualiser au mieux aux besoins des jeunes, en adéquation avec le projet métropolitain.
- Diversifier le champ d'action du Fonds d'aide aux jeunes en difficulté, notamment en direction des étudiants en difficulté (mobilité, inscription en enseignement supérieur, parcours de formation...), en complémentarité avec les dispositifs nationaux (nouveau contrat d'engagement jeune - CEJ).
- Développer un plan de communication spécifique afin que tout jeune en difficulté et relevant d'une possible intervention du FAJD soit informé de ce dispositif.
- Élargir l'offre d'accompagnement social renforcé afin de mieux répondre aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes et de mieux coordonner les différents intervenants.

Prévention spécialisée



SIHAM LABICH
 Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire



52 postes
 d'éducateurs spécialisés.

3,4 M €
 de budget annuel.

La prévention spécialisée apporte des réponses éducatives ou de socialisation à des jeunes de 11 à 25 ans marginalisés ou en voie de l'être. Les interventions sont mises en œuvre sur le territoire où vivent les jeunes et leurs familles. Elles prennent la forme de travail de rue, d'actions d'accompagnement individuel et de projets collectifs.

NOS ACTIONS 2022

- Concertation avec les associations de prévention spécialisée pour définir et mettre en œuvre les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens conformément aux priorités et aux orientations de la politique métropolitaine :
 - Une intervention plus précoce en fonction des besoins, en complémentarité avec la protection de l'enfance, en impliquant et responsabilisant les parents
 - Une intervention amplifiée en direction des jeunes de 11 à 14 ans pour prévenir les risques de décrochage scolaire et de marginalisation en collaboration avec l'Éducation nationale
 - Une préparation au monde du travail et une réorientation vers les structures adaptées pour amé-

liorer l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans (en lien avec la stratégie métropolitaine emploi-insertion)

- Une présence sociale et de rue renforcée sur les soirées et week-ends pour permettre le contact et les rencontres avec les jeunes les plus en difficulté.

- Mise en place de renforts pendant l'été 2022 qui ont permis l'organisation de projets (dont les chantiers éducatifs) et d'actions collectives pour mobiliser les jeunes.
- Recrutement d'une chargée de mission dédiée au suivi de la prévention spécialisée en septembre 2022.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Signer officiellement les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens pour 4 ans avec les 4 associations de prévention spécialisée.
- Organiser les bilans partagés de l'activité entre la prévention spécialisée, les communes et la Métropole.
- Lancer l'évaluation externe obligatoire en vue du renouvellement de l'autorisation des associations de prévention spécialisée.

Développement économique



NORA BERROUKECHE
Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales



Saint-Étienne Métropole agit sur tous les fronts pour créer un environnement favorable au développement de nos entreprises et à l'accueil de nouvelles activités : accompagnement des porteurs de projets, aménagement des zones d'activités et résorption des friches industrielles pour accueillir de nouvelles entreprises.

NOS ACTIONS 2022

Création de nouvelles zones d'activités économiques (ZAE) :

- L'aménagement de ZAE à destination des TPE/PME et artisans se poursuit : près de 20 ha créés (7 projets) : Grange Burlat à Genilac, Crêt de Saint-Martin à Cellieu, Les Roches (extension ZI Molina) à La Talaudière, Lapra à Saint-Bonnet-les-Oules, La Grange à Chambœuf, Les Flaches à Saint-Galmier et Loti à Saint-Étienne.
- L'aménagement de la ZAE Loti à Saint-Étienne est terminé : 12 lots créés, de 1 000 à 5300 m², pour des entreprises industrielles, artisanales et de services. 11 lots attribués.
- Une stratégie foncière a été élaborée pour répondre aux besoins des entreprises, estimés à 250 ha à horizon 2035. Il s'agit de planifier le volume de foncier nécessaire au développement économique, à court terme dans un contexte de pénurie foncière, à moyen/long terme dans le cadre du PLUi. 200 gisements fonciers potentiels ont été identifiés.

Requalification des zones économiques existantes et résorption de friches :

- Un budget de 610 000 € a été alloué avec notamment la poursuite de 2 opérations majeures de requalification de ZAE : Plateau des Halles et Ondaine 2026. Le site Bony à Saint-Étienne a fait l'objet d'une étude de requalification en lien avec Épora : démolition d'une friche et réhabilitation des autres bâtiments existants pour conforter l'activité de l'entreprise sur place.

Patrimoine immobilier économique public :

- Saint-Étienne Métropole dispose d'un patrimoine public réparti sur 9 sites industriels et tertiaires, accueillant 60 entreprises locataires pour près de 1 600 emplois. Ce patrimoine fait l'objet d'interventions techniques visant à en améliorer l'usage ou à l'adapter à des réglementations (décret tertiaire).
- Le patrimoine évolue en fonction des ventes ou acquisitions. En 2022, le site Stronglight a été vendu à l'entreprise éponyme, un plateau de bureaux a été vendu à Cap Métropole sur le site Fauriel. Le site Laurent (Saint-Étienne) a été acquis par EPORA pour le compte de SÉM.

Animation économique territoriale de proximité :

- Sur les 558 projets accompagnés, 61 ont abouti en 2022, soit **près de 22,5 M€ investis sur le territoire, 2 500 emplois maintenus, 160 emplois créés et 370 emplois créés à moyen terme** sur le territoire de SÉM.
- 4 ha de foncier ont été cédés à des entreprises locales sur la zone d'activité Loti (Saint-Étienne), la ZAIN, la ZI Les Volons, la ZI Molina, Mecaconcept et la ZI Charles-Chana,
- Une aide exceptionnelle à l'immobilier de 200 K€ a été attribuée à la société E-Totem pour la construction d'un nouveau site à Saint-Étienne avec la création de 50 emplois en 3 ans.
- Une offre d'aviation d'affaires au départ de l'aéroport de Saint-Étienne Loire a été travaillée avec une mise en réseau des entreprises intéressées et des contributions à l'émergence d'un GIE spécifique.
- Plus de 220 entreprises relevant de l'Économie Sociale et Solidaire ont été accompagnées via les actions du Programme de coopération de l'économie sociale et solidaire (Process). Le partenariat avec Invest'In AURA s'est poursuivi pour intensifier l'attractivité économique du territoire.



+ de 550 interventions

auprès d'entreprises et structures de l'Économie sociale et solidaire.

7 projets

de zones d'activités économiques (ZAE) en cours d'aménagement soit, à terme, une superficie de près de 20 ha.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Accompagnement des entreprises locales :

- Poursuivre et intensifier l'accompagnement des entreprises locales dans leur développement (notamment immobilier et foncier) et le traitement de leurs problématiques.
- Finaliser les projets d'implantation ou d'extension des entreprises en développement (Ades Technologies, Afrac Services, Astrée Software, Focal, Haulotte, Mob Mondelin, Nidec, Sacar...).
- Poursuivre la commercialisation des offres économiques existantes (ZAIN, Métrotech, Loti, Combeplaine...) et démarrer la commercialisation des ZAE La Grange à Chambœuf, Grange Burlat à Génilac et l'extension des Flaches à Saint-Galmier.
- Dans le cadre de la politique Économie sociale et solidaire (ESS), consolider les actions en place, mieux valoriser les dispositifs en direction des élus locaux et des structures et poursuivre nos actions pour favoriser l'accès aux marchés des JO 2024, plus particulièrement aux structures de l'ESS.
- Relancer le partenariat avec l'ADERLY sur le champ de l'attractivité et de la prospection, en complément du partenariat avec Invest'In AURA.
- Consolider par des actions spécifiques l'accompagnement des Comptes stratégiques du territoire, notamment à l'occasion des grands événements accueillis sur le territoire stéphanois (Coupe du Monde de Rugby 2023, JO 2024...).

Offre d'accueil économique

- Intensifier l'aménagement de ZAE, notamment le lancement des études de Stelytec 2 ; réaliser les travaux d'aménagement des zones La Grange, Grange Burlat, Les Flaches et lancer la commercialisation pour accueillir des TPE/PME productives ; finaliser les études et réalisation des travaux de compensation environnementale des ZAE Lapra à Saint-Bonnet-les-Oules et Les Roches à La Talaudière, préalables aux travaux d'aménagement.
- Accélérer la requalification et la résorption de friches industrielles, notamment les sites Aperam et République (Ondaine), Plateau des Halles et site Laurent (Saint-Étienne) ; lancement des opérations de requalification du site Bony (démolition/dépollution).
- Poursuivre l'élaboration de la stratégie foncière économique : rencontre des communes pour concertation ; articulation avec le PLUi et la stratégie foncière métropolitaine.
- Définir et mettre en œuvre un plan de valorisation du patrimoine économique de SÉM et de la VSE.
- Poursuivre le déploiement de la signalétique Totem sur de nouvelles ZAE.

Entrepreneuriat



NORA BERROUKECHE
 Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales



Saint-Étienne Métropole accompagne les porteurs de projets dans leur création/reprise au sein de ses pôles entrepreneuriaux. Véritables écosystèmes propices à la réussite des projets, ces pôles offrent un accompagnement individuel pour le développement des projets et des services communs pour entreprendre dans les meilleures conditions.

de conférence et de réception. En 2022 un programme a été sélectionné par appel d'offre et a conduit des concertations qui ont mené à la définition d'un scénario final. Le PEI devrait être livré fin 2026/début 2027.

Accompagnement et formation des porteurs et porteuses de projets

- Le programme Pep4You a été proposé pour la seconde année avec des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels. En 2022, 56 entrepreneurs ont participé à au moins une des sessions proposées. 2023 est la dernière année du marché Pep4You qui sera reconduit pour 2024-2026.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Projet de construction du Bâtiment des hautes technologies 2 (BHT2)

- Définir les besoins du BHT2 en termes d'accueil des résidents : la pépinière BHT1 accueille actuellement plus de 60 entreprises dans le secteur des hautes technologies. Pour faire face d'une part à la demande croissante pour ce type d'hébergement et d'autre part au manque de propositions en sortie de pépinière pour des activités pré-industrielles, il a été décidé de lancer le projet de construction BHT2. Le programme a été sélectionné par appel d'offre début 2023 ; il lance les concertations avec l'objectif de produire un scénario final en fin d'année. Le BHT2 est prévu pour être livré début 2027.

Renouvellement du marché de formation Pep4you

- Renouveler le marché Pep4you pour améliorer l'offre de services d'accompagnement des entreprises en pépinière d'entreprises : le marché arrivant à terme en 2023, il sera renouvelé sur 2024 - 2026 en intégrant la dimension développement durable.

NOS ACTIONS 2022

Entrées et sorties au sein des pépinières

- 25 nouvelles entreprises ont fait leur entrée dans une de nos pépinières pour un total de 34 demandes. Ces entreprises sont sélectionnées lors du passage en comité qui regroupe la Chambre de commerce et d'industrie Lyon-Saint-Étienne-Roanne, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Maison d'Information sur l'emploi et la formation Loire Sud et Saint-Étienne Métropole.
- 17 entreprises ont quitté les pépinières d'entreprises. La majorité des entreprises restent sur le territoire et quittent les pépinières parce qu'elles arrivent au terme de leur durée légale de présence dans ce type de structure. 13 des entreprises quittant les pépinières sont accueillies dans l'un de nos hôtels d'entreprises.
- Le taux de remplissage des pépinières dépasse les 90%.

Projet de construction du Pôle entrepreneuriat et innovation (PEI)

- Le PEI consiste à réhabiliter la halle 14 du site Novaciéries de Saint-Chamond. Cette halle, d'une superficie initiale de 8 000m², sera profondément remaniée pour pouvoir accueillir des entreprises industrielles innovantes en proposant une plateforme technologique, des bureaux, des ateliers, un showroom et un espace

Relations internationales



30 pays

représentés par des délégations accueillies lors de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2022.

38 diplomates

reçus officiellement en 2022.



NORA BERROUKECHE
 Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales

Outil de rayonnement et d'attractivité du territoire, les relations internationales contribuent au développement socio-économique du territoire en ouvrant des réseaux et en créant des opportunités d'affaires. Les priorités stratégiques sont de renforcer la notoriété internationale du territoire et de créer un environnement favorable au développement international de ses forces vives.

tionales, partenaires de la Fabrique internationale des pratiques entrepreneuriales durables (FIPED) et partenaires du réseau Unesco ont été reçus.

- Un programme co-construit par la Direction des relations internationales de Saint-Étienne et la Direction des relations internationales de la Cité du Design a permis aux acteurs internationaux de découvrir Saint-Étienne en tant que territoire d'innovation à travers diverses visites et divers événements design.

NOS ACTIONS 2022

Journée du corps diplomatique « Industrie, design et innovation »

Les Ambassadeurs du Togo, de la Côte d'Ivoire et de la République démocratique du Congo, ainsi que 26 consuls généraux et honoraires ont participé à une journée de découverte du territoire stéphanois sur la thématique « Industrie, Design et Innovation ».

8 sites ont été visités afin de valoriser le territoire et générer des opportunités pour ses acteurs : 2 établissements d'enseignement supérieur, l'école des Mines et l'Énise ; 5 entreprises (Biospeedia, Keranova, DTF, Lagazel, Bourg Industrie) ; la Biennale internationale design.

Semaine Internationale de la Biennale Design 2022

- Plus de 35 invités internationaux, décideurs politiques de haut niveau, représentants d'organisations interna-

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Promouvoir le territoire et favoriser l'ouverture internationale des acteurs économiques, universitaires et culturels lors d'événements mondiaux

- Faciliter le développement international des entreprises métropolitaines en leur proposant des « missions export » clés en main.
- Proposer des focus « marchés étrangers » à l'occasion de la Coupe du monde de rugby et des Jeux olympiques et paralympiques.
- Créer un environnement favorable au développement international des forces vives du territoire
- Impulser et animer une dynamique locale autour de la mobilité européenne des jeunes et des étudiants.

Innovation / Soutien aux startups



NORA BERROUKECHE
 Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales

La politique de soutien a vocation à accélérer la création des « pépites » de demain. L'objectif est d'agir sur : l'accélération de l'innovation en favorisant les interfaces entre laboratoires et startups et en développant les aides dans le domaine du design, du numérique et des hautes technologies ; l'investissement dans les startups en mobilisant des fonds d'investissement souverains et sensibles aux enjeux territoriaux.



90 projets
 innovants (startups et PME) en cours d'accompagnement dans le cadre du dispositif Mind, dont 12 nouveaux projets identifiés en 2022.

3,7 M€
 investis par SÉM pour soutenir 49 projets dans le cadre du D2In depuis 2018.

NOS ACTIONS 2022

Accompagnement de jeunes entreprises

L'accompagnement de jeunes entreprises innovantes à travers le dispositif Mind – Métropole innovation design - permet pour chacune d'entre elles d'offrir un accompagnement personnalisé grâce à une mise en relation ciblée avec l'écosystème d'innovation et à des aides à l'innovation tout au long de leur parcours de création, de l'idée jusqu'à son développement.

Les aides proposées aujourd'hui sont les suivantes :

- Structuration : financement de prestations internes et externes d'accompagnement au business model et au juridique
- Expérimentation : permettre aux porteurs de projets de tester leurs produits ou services auprès des structures publiques et/ou privées de la Métropole.
- Transfert technologique/recherche : mobilisation de la fondation Enseignement supérieur recherche (ESR). 9 projets ont été financés en 2022 pour un montant global de 414 500 €.
- Aide à la preuve de concept et au développement : mobilisation du dispositif D2In, opéré par la BPI pour le compte de Saint-Étienne Métropole. En 2022, 8 projets soutenus via des aides à hauteur de 384 000€ (269 000 € en subventions et 115 000 € en avance récupérable).
- Aide à la levée de fonds : prise de participations au capital des entreprises accompagnées via :
 - la Société de capital risque (SCR) aux côtés de Clermont Auvergne Métropole et d'investisseurs privés dont le gestionnaire du fonds est UI investissement
 - le Fonds d'amorçage industriel métropolitain (FAIM) aux côtés de la Métropole de Lyon, de la Banque des territoires et d'investisseurs privés dont le gestionnaire est Demeter

En 2022, 1,2M€ investi sur la société Woodtechno : 1M€ via le FAIM et 200 000 € via la SCR Métropole innovation.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Dans le cadre de la politique économique et d'innovation de Saint-Étienne Métropole, continuer à sourcer et à accompagner des projets innovants. L'accompagnement mobilisera les différents dispositifs d'aide à l'innovation :

- Marché d'accompagnement à la structuration des projets : juridique et business model
- Fonds ESR : soutien aux collaborations entre laboratoires et startups
- D2In : aide à la preuve de concept et au développement
- Fonds d'investissement : prise de participation au capital

Proposer des accompagnements spécifiques dans le domaine du design, du numérique et de l'industrie, les 3 marqueurs du territoire et de la French Tech stéphanoise en mettant en place :

- 1 Welcome pack « Design » : permettre aux startups, à travers une étude d'usage, de les accompagner sur la création ou l'évolution de leur produit et/ou service.
- 1 Welcome pack « Digital » : permettant pour les startups qui ne sont pas issues du secteur numérique de développer avec l'aide de Digital League (programme Pingstar) leur plates-formes de services numériques ou pour les startups de haute technologie d'intégrer des briques technologiques (optique, informatique, électronique) avec l'aide de Minalogic (programme Easytech).
- 1 Welcome pack « Industrie » : pour proposer un accès privilégié aux plates-formes de transfert technologique (Quatrium, Manutech, Centre ingénierie santé, centre Twin de l'école des Mines sur la fabrication 3D...) pour réaliser des études de faisabilité.

Ces « Welcome packs » s'adresseront à toutes les entreprises installées ou envisageant de s'installer sur le territoire. Ils constitueront à la fois un dispositif d'accompagnement à l'innovation mais aussi un outil d'attractivité et de prospection.

Innovation / Filière métropolitaine « santé »



NORA BERROUKECHE
 Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales



La dynamique de la filière « Santé » du territoire repose sur le maillage des acteurs et la construction collective. Il s'agit de viser la consolidation d'un écosystème performant, fertile en innovations, avec des retombées en matière de valorisation industrielle (PME), de créations de startups, d'attractivité auprès des étudiants, chercheurs, entreprises...

NOS ACTIONS 2022

Animer l'écosystème local de santé :

- Saint-Étienne Métropole a soutenu l'animation du tissu local de santé déployé par la grappe d'entreprises Novéka.
- Saint-Étienne Métropole a accompagné le plan d'actions du Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes.
- Saint-Étienne Métropole a appuyé l'ouverture du 1er tiers-lieu en santé de France, le Danaecare Lab.

Favoriser l'émergence de l'innovation en santé et l'interface Science/Industrie :

- Saint-Étienne Métropole a soutenu, en 2022, 9 projets collaboratifs dont HyperEye-Université Jean-Monnet (ophtalmologie), Vapotage et Tabagisme – école des Mines de Saint-Étienne, Mediacaarelab – Danaecare (plateau audiovisuel dédié à la santé), Impression 3D de biomatériaux – école des Mines de Saint-Étienne, et Nosivax-Université Jean-Monnet (recherche vaccinale).

Accompagner les entreprises de santé dans leur recherche et développement et dans leur croissance :

- Dans le cadre de ses dispositifs d'aide à l'innovation, Saint-Étienne Métropole a apporté et/ou poursuivi son soutien de 16 entreprises du secteur de la santé dont Toutes nos passerelles, Audicé Digital ou encore Vivardis.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Animer l'écosystème local de santé :

- Contribuer à la consolidation d'une communauté d'intérêts, mêlant industriels, soignants et chercheurs, dans une logique collaborative avec le partage d'objectifs communs (via, par exemple, le lancement d'un appel à projets avec le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes au printemps 2023).

390 000 €
 de soutien métropolitain à des projets issus d'unités de recherche en santé et entreprises du secteur.

16 entreprises
 innovantes de la santé accompagnées et soutenues au titre des aides à l'innovation de SÉM.

- Continuer à accompagner la montée en puissance de Novéka et du Gérontopôle AURA, structures qui favorisent la reconnaissance du territoire stéphanois comme moteur dans le domaine de la santé et plus particulièrement les Tech Meds et la prévention.

Favoriser l'émergence de l'innovation en santé et l'interface Science Industrie :

- Par des rencontres régulières des équipes de recherche du territoire, accélérer la détection au sein des laboratoires de recherche mais aussi des unités de soins et des acteurs socio-économiques de concepts ayant le potentiel pour devenir des innovations.
- Poursuivre le soutien à des projets de recherche mais également à des formations d'excellence.
- Traduire les résultats de la recherche en réalisations concrètes au bénéfice de la population avec, par exemple, l'ouverture du parcours exposition Hygiène Lab 2.0 sur les cancers à l'automne 2023.
- Co-piloter avec le Cancéropôle, le 1^{er} appel à manifestation d'intérêt sur la thématique des « Perturbateurs endocriniens et alimentation ».

Accompagner les entreprises de santé dans leur recherche et développement et dans leur croissance :

- Continuer à favoriser le passage de l'« invention » à l'innovation notamment en s'appuyant sur les dispositifs d'aide à l'innovation mais aussi d'hébergement de Saint-Étienne Métropole en incitant à la création d'entreprises innovantes.
- Accroître l'assise financière et stratégique d'entreprises de santé, notamment par des prises de participations.
- Faciliter l'implantation, sur le territoire, d'entreprises de santé nationales et internationales.

Innovation / Filière métropolitaine « Industrie »



NORA BERROUKECHE
Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales

La filière « Manufacturing » du territoire repose sur un tissu industriel dense et sur des excellences scientifiques et technologiques différenciantes. La structuration de cette filière repose sur un travail collectif engagé avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème. Le Manufacturing est et doit rester un marqueur fort du territoire.

NOS ACTIONS 2022

Faire de l'industrie un marqueur fort du territoire avec une démarche d'attractivité :

- Saint-Étienne Métropole a soutenu le déploiement de l'animation du tissu local mécanicien réalisée par le cluster Mécaloire et le Pôle de compétitivité Cimes.
- Saint-Étienne Métropole a soutenu l'action d'animation de l'écosystème conduite par Minalogic, Cimes, Mécaloire et Manutech USD.
- Saint-Étienne Métropole a soutenu la Biennale du Manufacturing 2022.

Développer et transformer le tissu industriel :

- Saint-Étienne Métropole a accompagné la structuration en cours du Projet Quatrium porté par le consortium (CETIM, école des Mines, Manutech USD, UIMM, ENE), plate-forme d'accélération vers l'industrie du futur.
- Soutien de l'intégration du numérique dans les entreprises par le soutien au déploiement du dispositif Easytech par Minalogic et de Pingstar par le cluster Digital League.
- Soutien de la Fondation pour la médiation industrielle Ilyse, qui a pour objectif de renforcer l'attractivité des métiers industriels et la formation et retisser le lien entre industrie, territoire et habitants.
- Soutien de l'action Production France conduite par la grappe industrielle Mécaloire favorisant une meilleure connaissance des savoir-faire et compétences locales.

Favoriser l'émergence de l'innovation :

- par des rencontres régulières des équipes de recherche du territoire, accélérer la détection au sein des laboratoires de recherche mais aussi des PME du territoire.
- SÉM a engagé avec l'agence d'urbanisme Épures la mise en place d'une toile industrielle Manufacturing orientée vers l'automobile et les biens d'équipement.



120 000 €

de soutien à deux projets : un projet structurant de recherche et développement et un projet pour accompagner la la relocalisation d'entreprises sur le territoire.

275 000 €

de soutien à des structures du territoire.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Faire de l'industrie un marqueur fort du territoire avec une démarche d'attractivité :

- Poursuite de l'action Production France conduite par Mécaloire ayant pour objectif de localiser ou relocaliser des activités de production.
- Mise en place d'une animation dédiée à la filière optique photonique et poursuite des actions permettant de faire de SÉM un territoire de référence dans le domaine de la photonique.
- Poursuivre les actions d'attractivité du territoire à travers ses excellences scientifiques et technologiques : poursuite du dispositif Welcome Pack laser et réflexion sur un élargissement vers d'autres technologies phares du territoire.
- Travailler avec les partenaires du Manufacturing à la tenue de la prochaine édition de la Biennale du Manufacturing qui aura lieu à l'automne 2024.

Développer et transformer le tissu industriel :

- Accompagnement au déploiement sur le territoire de la plate-forme Quatrium. Réflexion engagée pour accompagner les entreprises du territoire dans leur transformation.
- Participer au projet innovant porté par des consortiums locaux dans le cadre du dispositif I Demo.

Mise en place d'outils d'intelligence économique :

- Saint-Étienne Métropole poursuivra avec l'agence d'urbanisme Épures la mise en place d'une toile industrielle Manufacturing.
- Par des rencontres régulières des équipes de recherche du territoire, accélérer la détection au sein des laboratoires de recherche mais aussi des PME des idées ayant le potentiel pour devenir des innovations.

Enseignement supérieur et recherche



CHRISTOPHE FAVERJON
Vice-président chargé de l'enseignement supérieur

Avec l'ambition d'atteindre 40 000 étudiants à l'horizon 2035, renforcer l'attractivité étudiante et scientifique constitue un objectif prioritaire pour Saint-Étienne Métropole. Il s'agit également de contribuer à la modernisation des campus et à leur intégration au projet urbain ainsi que de favoriser les collaborations notamment avec le monde économique.

NOS ACTIONS 2022

Projets de modernisation des campus :

- Le Centre des savoirs et de l'innovation accueille, dans l'ancien bâtiment des Forges situé sur le campus Manufacturing, près de 900 étudiants, doctorants, enseignants, chercheurs, dans des conditions optimales.
- Le chantier de rénovation du campus Tréfilerie se poursuit. Le nouveau campus devrait voir le jour en 2024.
- Décalés suite à la découverte de pollution des sols, l'école des Mines démarre fin 2022 les travaux de restructuration d'une ancienne friche industrielle dans le cadre du projet TWIN qui associera des plates-formes technologiques et numériques dans le but de renforcer et optimiser la capacité d'innovation des entreprises du territoire.

Soutien à l'innovation :

- Un soutien a été apporté à l'amorçage de formations et recherches d'excellence grâce au Fonds de soutien à l'Enseignement supérieur recherche innovation à l'instar du projet du laboratoire Hubert-Curien mêlant intelligence artificielle et bioacoustique ou de la mise en place de nouvelles formes d'enseignement à l'IUT comme à l'Ésadse.
- Une convention triennale a été signée avec l'Université Jean-Monnet pour accompagner son projet de développement.

Orientation et promotion de la qualité d'étude :

- Un soutien financier ainsi qu'une présence physique ont été apportés sur deux événements majeurs en matière d'orientation sur le territoire : le Forum de l'enseignement supérieur (Fesup, 7 et 8 avril 2022) au Centre de congrès et le Salon L'Étudiant de Saint-Étienne (26 et 27 novembre 2022).
- Saint-Étienne Métropole a par ailleurs été présente sur les salons L'Étudiant de Lyon et Paris.
- L'accueil des étudiants internationaux a été soutenu : Students Welcome Desk et Jeunes Ambassadeurs.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 042-214202079-20231204-DL20230188-DE



30 000

est le seuil franchi cette année quant au nombre d'étudiants sur le territoire, un nombre qui n'a cessé d'augmenter ces 10 dernières années.

43

unités de recherche recensées sur la Métropole, avec une prédominance en sciences, technologies et ingénierie.

Vulgarisation scientifique :

- L'action du CCSTI (Centre de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle) La Rotonde a été soutenue, avec notamment le développement d'Explora, l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs (30 septembre 2022) et la mise en place d'une académie de médiation sur le territoire.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Contrat de Plan État-Région (CPER) et plan de relance métropolitain :

- Accompagner les projets d'investissement des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre du futur CPER et du Plan de relance métropolitain.
- Formaliser et décliner le schéma Campus 2030.

Attractivité étudiante et scientifique :

- Soutenir les événements d'orientation comme le Forum de l'enseignement supérieur (Fesup) en avril et le Salon de L'Étudiant en novembre.
- Travailler au maillage et au développement des formations sur le territoire : Campus des métiers, lycée international, ouverture sociale, filière agroalimentaire, formations à caractère innovant et/ou d'excellence...
- Participer au réseau européen des villes universitaires de l'AVUF (Association des villes universitaires de France).
- Suivre et anticiper les évolutions grâce à l'Observatoire de la vie étudiante et scientifique. Faciliter le travail inter-établissements dans le cadre du projet de centre de santé piloté par l'UJM.
- Favoriser l'entrepreneuriat étudiant.

Transition numérique



MARC CHASSAUBÉNÉ
 Vice-président chargé du design, de la culture et du numérique



Plan de numérisation des écoles, labellisation « French Tech One Lyon Saint-Étienne », offre de services aux communes, poursuite du déploiement de la fibre, seconde vie des ordinateurs... La Métropole s'est engagée dans le numérique et poursuit ses efforts pour que tous - acteurs économiques, collectivités et habitants - puissent en tirer le maximum de bénéfices.

NOS ACTIONS 2022

Services aux habitants

• Programme écoles numériques

Le Plan numérique à l'école a poursuivi son déploiement dans toutes les écoles en fournissant des équipements numériques : 5000 ordinateurs, 1500 vidéoprojecteurs et 100 tableaux interactifs, 1800 tablettes. Des actions de maintenance sur les 8500 équipements ont également été effectuées et 1300 opérations traitées. L'Espace numérique de travail a fait l'objet d'actions d'animation et de maintenance.

• Numérique responsable

Un travail conjoint entre la DSIN et le service Inclusion numérique a été réalisé avec pour objectif de redonner une seconde vie aux ordinateurs.

45 ordinateurs ont été recyclés et fournis aux associations et/ou aux citoyens.

Des modules d'animation ont été proposés aux écoles pour sensibiliser aux usages écoresponsables.

Services aux communes :

• Dans le cadre de l'offre de services numériques aux communes, Saint-Étienne Métropole a mis un portail dédié à leur disposition. L'interface d'accès aux applications a été améliorée, permettant un accès à 16 applications depuis tablette ou smartphone, dont le système d'information géographique métropolitain (SIG). 240 comptes ont été créés.

- Deux applications SIG ont été mises en place :
 - Gestion des emplacements de stationnements
 - Localisation des différents types de ralentisseurs
- Illiwap (application mobile permettant aux communes d'informer, d'alerter et d'impliquer les habitants) : SÉM a financé l'abonnement des communes pour un montant de 33 000€.
- Des réunions trimestrielles ont été organisées avec les représentants des communes sur des thématiques numériques prédominantes, notamment la présentation de produits et bonnes pratiques en matière de cybersécurité.
- La plate-forme d'échanges a été améliorée, 265 fichiers ont été partagés et 590 communications ont été diffusées aux communes.
- L'application Sésame, permettant aux utilisateurs de la plate-forme de gérer en autonomie le changement et la récupération de mots de passe de leurs applications a été mise en place.
- Pour objectif d'accompagner la mise en conformité des communes membres au Règlement général de la protection des données (RGPD), 15 communes poursuivent leur démarche via à l'offre de services élaborée par Saint-Étienne Métropole et un prestataire expert.
- Afin de faciliter et d'accélérer le déploiement du très haut débit, SÉM suit l'avancement de l'opérateur déployeur et accompagne les communes : 84 % (+10 % en 2022) des habitations sont désormais raccordables à la fibre optique sur son territoire.

33 000 €

financés pour les communes pour l'abonnement de l'application mobile Illiwap leur permettant d'informer, d'alerter et d'impliquer les habitants.

300 ordinateurs

renouvelés ou installés en 2022 au titre du plan numérique à l'école.



NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Services aux habitants

• Programme écoles numériques

Mettre en œuvre le nouveau plan numérique à l'école (2023-2027) : installer de nouveaux équipements dans les écoles, mettre en œuvre des formations à destination des équipes pédagogiques pour une utilisation efficace des matériels, organiser des appels à manifestation d'intérêt pour l'équipement de classes mobiles « tablettes » en élémentaire et pour des appareils de projection en maternelle. Il s'agit également de poursuivre la migration dans les écoles éligibles à la fibre optique pour une meilleure qualité du réseau internet, proposer une maintenance de proximité aux écoles à raison d'une demi-journée par trimestre pour effectuer des opérations de maintenance ou d'installation dans les écoles, développer les compétences de programmation grâce à l'acquisition de robots pédagogiques mis en prêt à l'attention des maternelles et des élémentaires, mettre en œuvre une veille technologique et des expérimentations pour répondre aux futurs besoins des usagers. Un plan de communication sera élaboré afin de favoriser les usages et valoriser l'engagement fort de la collectivité dans les usages du numérique.

• Fibre optique

Poursuivre le suivi et faciliter le déploiement auprès de l'opérateur déployeur.

• Numérique responsable

Une mise à niveau et une sensibilisation au numérique responsable via des ateliers sont prévues en complément des dons.

Une convention est prévue avec un partenaire local afin de recycler de manière réglementaire le matériel informatique.

Services aux communes

• Poursuivre l'offre de services numériques aux communes de Saint-Étienne Métropole.

• Développer de nouvelles applications via le système d'information géographique métropolitain (SIG).

• Poursuivre l'accompagnement auprès des communes aux bonnes pratiques informatiques en particulier en matière de cybersécurité.

Emploi et insertion professionnelle



DELPHINE JUSELME
 Vice-présidente
 chargée des politiques
 d'insertion par
 l'économie et l'emploi



Pour accompagner efficacement l'ensemble des demandeurs d'emploi sur le marché du travail, Saint-Étienne Métropole intervient aux côtés des partenaires de l'emploi à travers un ensemble de dispositifs dédiés : recours aux clauses sociales dans les marchés publics, plan local pour l'insertion et emploi (PLIE), structures d'insertion pour l'activité économique (SIAE).

NOS ACTIONS 2022

Plan local pour l'insertion et l'emploi

SÉM oriente et accompagne les demandeurs d'emploi avec 18 référents de parcours. Ceci représente plus de 1500 bénéficiaires accompagnés via le dispositif Loire en moyenne par an et se traduit par :

- 768 étapes emploi mobilisées,
- 88 sorties positives (emploi durable et formations qualifiantes),
- 5785 heures de travail rémunéré avec les actions économiques du PLIE (LSE, Forez entreprendre),
- 46109,70 heures d'insertion / an en Atelier Chantier d'Insertion (ACI) pour 57 bénéficiaires.

La Métropole en financeur de la formation sur certaines filières prioritaires :

Le financement de SÉM est dédié à la formation de remise à niveau et compétences de base (savoir lire et écrire) (5 755 heures de formation, 120 personnes ayant suivi le cursus) et à l'École de la deuxième chance.

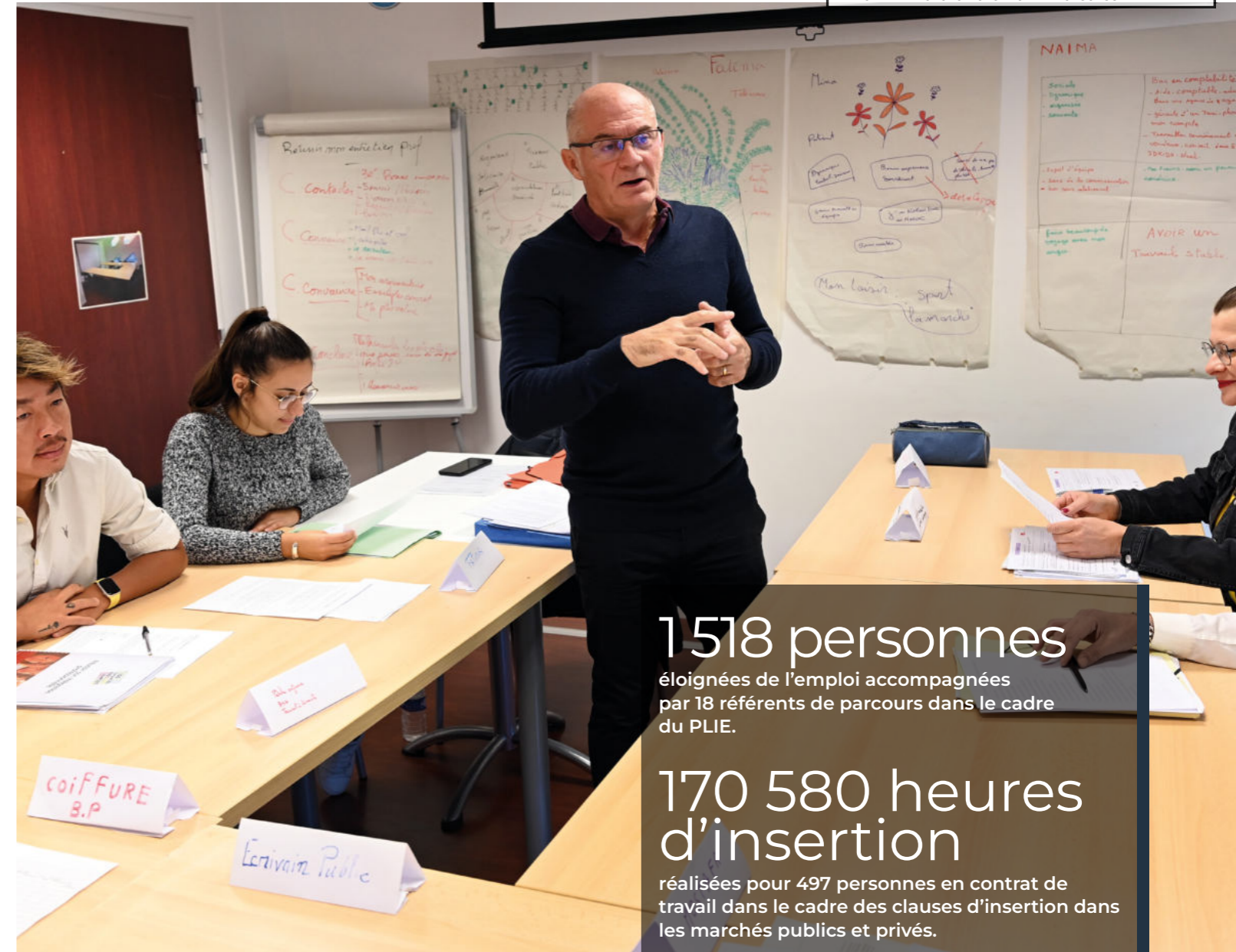
Les leviers d'insertion et d'accès à l'emploi de la population :

La Métropole agit par le biais des clauses d'insertion dans les marchés publics et privés (170 580 heures d'insertion réalisées, 497 bénéficiaires) et co-pilote avec Casino le dispositif 100 chances 100 emplois avec près de 50 % de sortie positive (emploi ou formation).

Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF) :

Elle est mise en œuvre par l'association Emploi Loire Observatoire (ELO) et s'est traduite, en 2022, par :

- La sensibilisation de plus de 240 demandeurs d'emploi aux métiers de l'industrie au travers de 5 demi-journées de présentation par les branches professionnelles dans le cadre de l'action #NouveauDépartPro,
- La sensibilisation de : près de 20 conseillers emplois dans le cadre de l'action #NouveauDépartPro ,
- L'expérimentation de 3 escape games (secteurs bâtiment, métallurgie et transport) : 27 demandeurs d'emplois ont découvert de nouveaux métiers,
- La capitalisation sur l'action phare « Talents et Métiers » (7 et 8 décembre 2021) : réalisation en 2022 d'une étude d'impact pour évaluer l'image de la représentation des 15 métiers présentés et du parcours « Talents et Métiers » dans son ensemble et utilisation de captations vidéo pour promouvoir les métiers sur les réseaux sociaux.



1 518 personnes
 éloignées de l'emploi accompagnées
 par 18 référents de parcours dans le cadre
 du PLIE.

170 580 heures
 d'insertion

réalisées pour 497 personnes en contrat de travail dans le cadre des clauses d'insertion dans les marchés publics et privés.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) :

- Mettre en œuvre de nouvelles actions.
- Créer de nouveaux supports de communication.
- Accompagner les référents de parcours pour développer leur expertise.
- Engager des réflexions préalables au renouvellement des marchés publics de référents.
- Homogénéiser les pratiques et procédures sur l'ensemble du territoire.

100 Chances 100 emplois :

- Développer des SAS pour des publics spécifiques.
- Consolider l'animation du réseau de partenaires et développer une démarche dynamique de prospection.
- Déployer une démarche de communication interne et externe.

Clauses d'insertion dans les marchés :

- Intensifier le développement des clauses sociales dans les marchés publics.

- Développer les marchés réservés.
- Sensibiliser les nouveaux élus des communes de Saint-Étienne Métropole et accompagner les bailleurs sociaux dans le cadre des opérations Anru.
- Mettre en œuvre la clause sociale dans les marchés de l'État.
- Former l'ensemble des acheteurs de SÉM aux clauses sociales ainsi que les techniciens des communes membres.
- Mettre en place des comités de suivi pour rendre compte de notre activité auprès de l'ensemble des partenaires.

Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF) :

- Poursuivre l'action #NouveauDépartPro en proposant les escape games.
- Lancer une nouvelle action de promotion des métiers sur le secteur d'aide à la personne et de l'autonomie.
- Promouvoir les métiers de l'industrie à destination du public collégien grâce à des visites d'entreprises.
- Renouveler l'action « Talents et Métiers ».

Design



MARC CHASSAUBÉNÉ
 Vice-président chargé du design, de la culture et du numérique

Saint-Étienne Métropole a fait du design sa stratégie d'attractivité et de développement territorial. Cette démarche, unique en France, permet à Saint-Étienne Métropole de se positionner dans le paysage des grandes Métropoles d'aujourd'hui et de demain.

NOS ACTIONS 2022

Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2022

La douzième Biennale Internationale Design de Saint-Étienne s'est déroulée pour la première fois sur quatre mois, du 6 avril au 31 juillet. Événement incontournable qui fait rayonner notre territoire, elle rassemble à chaque édition des acteurs culturels et économiques qui, tous, participent à sa programmation aux côtés de la Cité du design avec 208 événements et 111 expositions sur le territoire stéphanois.

La 12^e Biennale Internationale Design Saint-Étienne a accueilli 262 000 visiteurs, dont 52 000 visiteurs sur les événements du territoire métropolitain. Parmi les visiteurs, les touristes sont majoritaires pour la première fois en 2022. Parmi les publics, 49% d'habitants de Saint-Étienne Métropole et 51% de visiteurs extérieurs : cette répartition reste dans la ligne des années 2017 et 2019.

13 000 professionnels dont 1600 professionnels internationaux venant de 24 pays sont venus sur notre territoire. 150 journalistes ont généré 1600 retombées presse... « Cette édition donne une place majeure au design, non plus comme producteur d'objets, mais comme outil critique et prospectif. » Le Monde (16.04.22) par Véronique Lorelle.

Une démarche de design actif pour bouger plus

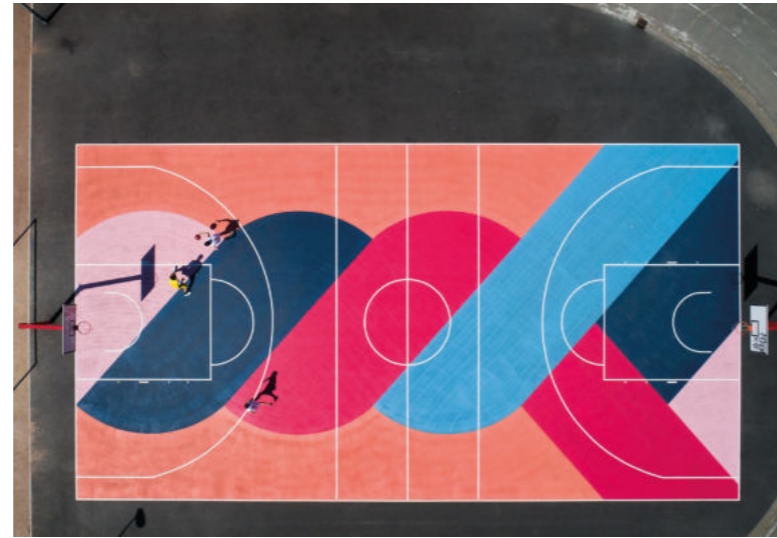
Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et Paris 2024 ont engagé une dynamique forte pour développer le design actif dans les collectivités. Le concept de design actif consiste à aménager l'espace public afin d'inciter à une libre activité physique ou sportive, pour toutes et tous. En 2022, des designers sont intervenus sur deux espaces sportifs de la ville, pour rénover et rendre plus attractifs les terrains de basket 3x3. Ces interventions graphiques colorées font référence aux savoir-faire de notre territoire : la mécanique d'une part, pour l'espace de loisirs de Montplaisir, et le textile, pour le stade de basket de Villeboeuf.

Exposition Bicyclette(s), faire des vélos

À l'heure de la saturation des métropoles, du défi climatique et du tourisme durable, le vélo est à nouveau dans l'air du temps. La Cité du design accueille plus de 70 bicyclettes à la pointe de la technologie et du design au cœur de cette exposition inédite (du 8 novembre 2022 au 1^{er} mai 2023).

Une exposition itinérante pour les communes

Saint-Étienne Métropole, dans le cadre de sa stratégie



de développement du design sur la Métropole, a créé une exposition itinérante « Design puissance 10 » qui retrace l'histoire du design du territoire stéphanois. Dans le cadre de la charte de coopération culturelle de Saint-Étienne Métropole, une dizaine de communes ont pu accueillir cette exposition en 2022 : Saint-Joseph ; Saint-Christo-en-Jarez ; Saint-Galmier ; Andrézieux-Bouthéon ; Saint-Chamond ; Le Chambon-Feugerolles ; Sainte-Croix-en-Jarez ; Unieux ; La Fouillouse, ainsi que des sites patrimoniaux : le site du Corbusier à Firminy et le site de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez. Cette exposition gratuite circule sur tout le territoire à la demande des communes.

Design dans les communes

Le site de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez a accueilli de 2021 à 2022 la première résidence de designer. Proposée par Saint-Étienne Métropole, le but de cette résidence est de créer un lien entre la pratique d'un designer et un site patrimonial, interroger son histoire, son territoire et sa richesse patrimoniale afin de concevoir les éléments d'un parcours, installations expérientielles, objets sensoriels, révélant le potentiel artistique et poétique du site.

Programme Cité du design 2025 :

- Sur la base du travail mené par le cabinet Saguez and Partners sur un livre blanc pour le positionnement design du quartier, une vaste concertation a été menée de juin à décembre 2022, mobilisant plus de 225 participants, lors de 18 ateliers sur cinq grandes thématiques...
- Pour permettre l'appropriation du projet et l'information de tous, le « Studio » du projet a été ouvert en juin au sein du Mixeur, avec la présence d'une capsule immersive unique en France, et a permis d'accueillir 2782 visiteurs en 2022
- La première phase d'acquisition des bâtiments par SEM a eu lieu en fin d'année, la deuxième intervenant début 2023 une fois les travaux de l'Épase achevés.
- Un appel à manifestation d'intérêt national a été lancé pour le projet de concept hôtel et deux beaux projets en sont ressortis pour un choix qui interviendra au printemps 2023.
- Le projet de permis de construire concernant l'offre de restaurants et de concept store sur le bâtiment 257 a été présenté au conservateur des Monuments historiques.

2 782 visiteurs

pour le «Studio» Cité du design 2025, permettant de découvrir le projet du même nom (voir perspective ci-dessous).



© Saint-Étienne Métropole / Saguez & Partners

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Le design levier du développement et de l'attractivité du territoire

- Développer la démarche de design dans les communes et répondre aux enjeux du développement durable de nos territoires.
- Développer la diffusion et la connaissance du design dans les communes.
- Contribuer au développement des industries créatives et des entreprises.
- Poursuivre le développement de l'observatoire du design de Saint-Étienne Métropole pour une meilleure connaissance de l'écosystème du design et une mesure continue de son impact.

Le programme Cité du design 2025

- Démarrer les travaux en juin 2023, avec une intensification progressive au cours de l'année, avec notamment le lancement

à l'automne des travaux de la future Galerie nationale du design, dont l'ouverture à Saint-Étienne a été annoncée par le président de la République lui-même lors des French Design Week 2022 à Paris.

- Structurer la gouvernance future de ce pôle créatif de la Cité du design, associant de nombreux acteurs. Cet important travail sera mené dans le cadre de la préparation d'une réponse à l'appel à projets de l'État dans le cadre de France 2030 sur les pôles territoriaux industries créatives et culturelles.

Design dans les communes

- La Maison des tresses et lacets de La Terrasse-sur-Dorlay accueillera la prochaine résidence de designers. Ces derniers seront amenés à vivre une expérience immersive au cœur du patrimoine industriel de la filière textile de la vallée du Dorlay et du patrimoine naturel du Pilat.

Culture



44 687 visiteurs

pour le MAMC, dont 65% habitant la Métropole, 76% de public individuel et 20% de publics scolaires.

1 925 visiteurs

et participants aux ateliers et manifestations des Archives.



MARC CHASSAUBÉNÉ
 Vice-président chargé du design, de la culture et du numérique

Historiquement, et au titre de la gestion de grands équipements, la collectivité gère en régie directe le musée d'Art moderne et contemporain. Partagée, la compétence culturelle est en cours d'appropriation par la Métropole : les Archives municipales et métropolitaines, la Charte de coopération culturelle, la DSP du Zénith ou encore le projet d'extension du label Pays d'Art et d'Histoire sur l'aire métropolitaine concourent au développement des projets culturels sur le territoire.

NOS ACTIONS 2022

Musée d'Art moderne et contemporain

- 77 œuvres de la collection ont été valorisées pour l'exposition *The House of Dust* (1960-2020).
- 1 039 œuvres ont été encadrées (+142 %).
- La *Bulle 6 coques* (restauration 2021-2022) a été installée sur la place de la Manufacture d'armes.
- 953 œuvres de 119 artistes ont été exposées.
- 4 expositions personnelles ont été programmées : *Thea Djordjadze*, *Thomas Ruff*, *Marcelle Cahn*, *Marc Camille Chaimowicz*.
- Édition d'ouvrages : *Thomas Ruff*, *Thea Djordjadze*, *Marcelle Cahn*, *Marc Camille Chaimowicz*.

- Une nouvelle offre d'ateliers de pratique artistique pour le public adolescent a été développée.
- Un nouveau partenariat avec l'école de danse Buisson-Gonon en lien avec l'exposition *Double Je* a été mis en place.
- 10 conférences, 6 performances dansées et musicales, 4 projections cinématographiques et 1 colloque ont été programmés par le musée.
- Le musée a pris part aux Journées européennes du patrimoine en partenariat avec La Rotonde à l'occasion d'une carte blanche aux scientifiques Michelle Mongo, Nadine Dubruc et Arnaud Vanden-Bossche pour une autre mise en lumière des œuvres du musée.
- Le musée comptabilise 20 200 abonnés Facebook (+1 221) et 8 506 abonnés Instagram (+1 874).
- Plus de 95 journalistes se sont déplacés au musée.

Archives

- Un corpus métropolitain a pour la première fois fait l'objet d'une numérisation par les Archives depuis que 40 registres des délibérations ont été numérisés avec reconnaissance de caractère de 1996 à 2008.
- Un important effort a été fait pour renouveler les expositions itinérantes, en vue de les proposer aux communes métropolitaines intéressées et de développer l'éducation artistique et culturelle. En effet, les expositions passées sont retravaillées pour permettre la



création d'une version mobile ayant vocation à être prêtée auprès de différents partenaires sur le territoire. Parallèlement, certaines expositions itinérantes ont été revues et mises à jour.

- Les archives, en partenariat avec la Cinémathèque, inviteront des journalistes en résidence afin de travailler sur les fonds historiques métropolitains. Il s'agira de développer des projets d'éducation artistique et culturelle qui permettront d'aiguiser le regard critique et de développer un esprit distancié avec les médias et l'information.

Préfiguration Pays d'Art et d'Histoire

- Des visites guidées historiques et patrimoniales ont été organisées à Andrézieux-Bouthéon, Chagnon, Farnay, Firminy, Rive-de-Gier. Pour compléter cette programmation, des visites spectacles et des visites randonnées ont été organisées à Chagnon, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Galmier, Firminy, Saint-Héand, le Chambon-Feugerolles, Fontanès, Saint-Paul-en-Cornillon, Saint-Romain-en-Jarez, Tartaras, Valfleury, La Valla-en-Gier.
- Une nouvelle édition sur le patrimoine géologique métropolitain a vu le jour.
- L'inventaire du patrimoine débuté en 2019 a été poursuivi en 2022 avec les communes du Chambon-Feugerolles, de L'Étrat, de Firminy, de Roche-la-Molière, de Rochetaillée, de Saint-Victor-sur-Loire et d'Unieux.

Charte de coopération culturelle

- Des actions autour du cirque ont été menées dans les communes de la Métropole, afin de permettre une diffusion du spectacle vivant dans les territoires non dotés d'équipements structurants.
- La designer Isabelle Daeron a été accueillie en résidence à la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez.
- En parallèle à la Biennale de Design de Saint-Étienne, l'exposition « *Design Puissance 10* » a été proposée en itinérance dans les communes de la Métropole.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Musée d'Art moderne et contemporain

- Le Musée ferme ses portes au public pour travaux du 11 avril 2023 au 17 mai 2024.
- Pendant cette période de travaux, le MAMC+ est présent à la Platine (Cité du design) avec l'exposition « *Histoires d'Intérieurs* » et une offre de médiation culturelle itinérante est proposée sur le territoire métropolitain autour de Fluxus de mai 2023 à avril 2024.

Archives

- Les Archives s'engageront dans un programme de recherche ambitieux, porté par l'Université Jean-Monnet de Saint-Étienne, sur le cours d'eau Le Furan qui traverse le territoire de la Métropole du sud au nord. Il associe étroitement les établissements culturels, des chercheurs en différentes disciplines ainsi que des artistes. Ce programme sera l'occasion de développer des projets d'éducation artistique et culturelle et de favoriser l'appartenance au territoire métropolitain.
- Les Archives, en partenariat avec la Cinémathèque, inviteront des journalistes en résidence afin de travailler sur les fonds historiques métropolitains.

Préfiguration Pays d'Art et d'Histoire

- Une édition sur la métallurgie (fer, fonte, acier) à l'échelle métropolitaine est envisagée.
- La poursuite des actions de médiation et des visites guidées est prévue.
- L'année 2023 permettra le dépôt du dossier de labellisation pour l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire ».

Charte de coopération culturelle

- Les actions en lien avec la charte seront poursuivies, notamment pour le développement de l'éducation artistique et culturelle en s'appuyant sur les 2 labels 100% EAC (Éducation artistique et culturelle) de Saint-Étienne et Saint-Chamond. Dans ce cadre, des artistes pourront être accueillis en résidence de création et de médiation dans les communes métropolitaines.

Équipements et événements sportifs



HERVÉ REYNAUD

Premier vice-président chargé de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains



FRÉDÉRIC DURAND

Conseiller métropolitain délégué auprès du Président concernant les grands événements

Depuis plusieurs années, Saint-Étienne Métropole est au cœur de l'événementiel sportif international. L'Arena Saint-Étienne Métropole, nouvel écrin national des sports indoor, et le projet de patinoire métropolitaine permettent de renforcer la position de Saint-Étienne Métropole comme métropole sportive, terre d'accueil d'événements internationaux.

NOS ACTIONS 2022

La politique sportive

- Refonte des critères du soutien aux sports de haut niveau.
- Poursuite du soutien de 4 clubs de haut niveau.
- Livraison de l'Arena Saint-Etienne Métropole.
- Mise en conformité du Stade Geoffroy-Guichard pour l'accueil d'événements internationaux.
- Poursuite des études de la patinoire métropolitaine.
- Diversification des événements sportifs accueillis sur le territoire (France-Finlande, Leaders Cup...).

La politique événementielle : les événements marquants de l'année 2022

- La semaine Olympique et Paralympique (24 au 29 janvier) a permis de sensibiliser 1 700 élèves de 9 villes de la Métropole.
- La Dictée du Tour de France, le 25 mars, à laquelle 33 classes de 14 villes de la Métropole ont participé.
- La Fête du Tour, le 12 juin, a réuni 2 000 personnes.
- La Journée olympique et paralympique, les 23 et 25 juin, a touché 5 000 personnes avec notamment la participation des crèches et l'organisation d'une journée Job Dating.
- Le Tour de France, les 14 et 15 juillet, a accueilli des milliers de spectateurs avec une arrivée et un départ d'étape.
- Le lancement du Programme bénévoles... avec l'objectif de 300 bénévoles pour la Coupe du monde de rugby et les JOP 2024.
- Et bien d'autres événements : Ping Tour, Village et Train du Rugby...



25 000 personnes en moyenne/match sont venues au stade Geoffroy-Guichard en 2022.

3 000 supporters en moyenne/match du SCBVG au sein de l'Arena Saint-Étienne Métropole.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

La politique sportive

- Lancer les appels d'offre pour la poursuite de la mise en conformité du Stade Geoffroy-Guichard : contrôles d'accès, extension de l'aire de jeu.
- Lancer les études permettant la transformation du mode d'alimentation du stade.
- Livrer l'enceinte sportive pour la Coupe du monde de rugby 2023.
- Préparer les Jeux olympiques et paralympiques.

La politique événementielle : les temps forts 2023-2024

- Continuer les opérations de teasing événementiel avec l'organisation de la Semaine olympique et paralympique, l'AURA Rugby Tour, la Journée de l'olympisme.
- Organiser et accueillir la Coupe du monde de rugby en septembre 2023 : installation d'un Village rugby Parc François Mitterrand, gestion des Fan Walks et Fan Embassy pour l'accueil des publics locaux et étrangers.
- Déployer le Programme bénévoles de la Métropole : planning de formations des bénévoles inscrits et première mobilisation sur la Coupe du monde de rugby France 2023.

Tourisme



ROBERT KARULAK

Vice-président chargé du patrimoine et du tourisme

91 % de taux d'occupation des hôtels du territoire lors du passage du Tour de France, le 15 juillet 2022.

92 % de taux de satisfaction des visiteurs sur la programmation de la Biennale internationale Design 2022.

Vecteur essentiel de l'attractivité du territoire et du développement économique, le tourisme contribue à la mise en valeur du territoire et permet d'améliorer la qualité de vie des habitants. Les priorités stratégiques sont : renforcer la promotion de la destination, améliorer l'accueil local, diversifier et densifier l'offre, moderniser les outils d'accueil et de promotion.

NOS ACTIONS 2022

Site Le Corbusier

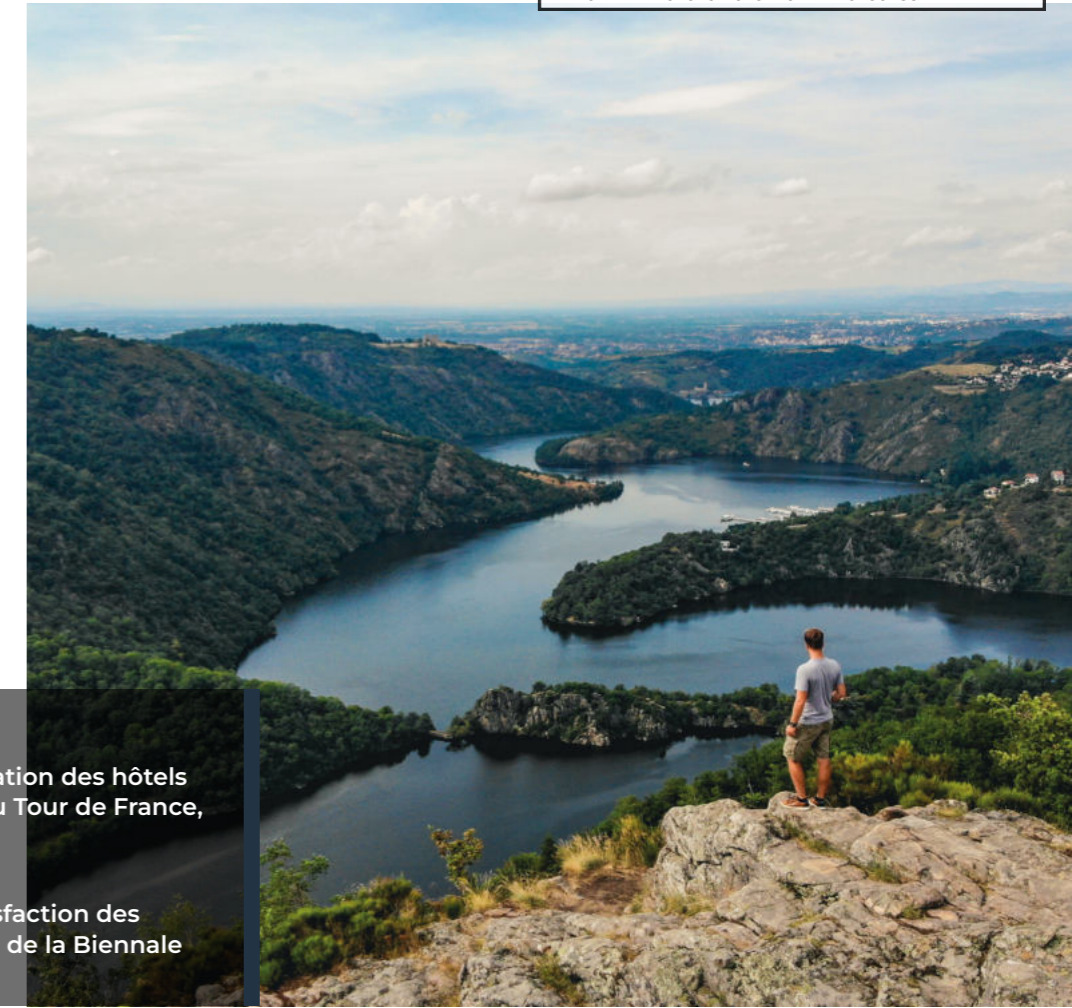
- Un programme d'aménagement des abords de la Maison de la culture, du stade, de l'église et de l'unité d'habitation a été défini dans le cadre du projet de développement touristique du site.

Hôtellerie

- Un jalonnement routier des hôtels a été installé sur l'ensemble de la Métropole.
- Une étude de design de services pour les hôtels a été menée afin de les accompagner dans leur développement.

Grands événements

- Des études d'impact des retombées économiques et d'image ont été réalisées : une pour la Biennale Internationale Design Saint-Étienne et l'autre pour le Tour de France.



NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Site Le Corbusier

- Finaliser les études de maîtrise d'œuvre des abords, de programmation de la sonorisation de la nef de l'église Saint-Pierre et sur la définition des usages de la piscine Wogensky.

Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez

- Réaliser les travaux de réaménagement du parvis.
- Engager le renouvellement de la scénographie.

Randonnées

- Diffuser le nouveau topoguide « Saint-Étienne Métropole... à pied ».
- Installer des panneaux de départ de randonnées pour améliorer l'accueil des randonneurs.

Hébergements touristiques

- Mettre en place un dispositif de soutien de la Métropole aux hébergements touristiques qui s'engagent en matière de RSE ou de design.
- Définir de nouvelles règles d'urbanisme en termes d'implantation hôtelière.
- Ouvrir une aire d'accueil et de services pour camping-cars.

Grands événements

- Programmer une étude d'impact pour la Coupe du monde de rugby France 2023.

Compétence Tourisme

- Obtenir le label station de tourisme pour la Ville de Saint-Étienne.

Eau potable



BERNARD BONNET
Vice-président
chargé de l'eau

La compétence « eau potable » est exercée par Saint-Étienne Métropole sur l'ensemble de son périmètre à l'exception des 4 communes du sud-ouest qui adhèrent au Syndicat des Eaux du Haut-Forez (Aboën, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Nizier-de-Fornas et Rozier-Côtes-d'Aurec) et des 5 communes du nord-est qui adhèrent au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais (Saint-Christo-en-Jarez, Valfleury, Saint-Romain-en-Jarez, Dargoire et Tartaras). À ce titre, la Métropole doit s'assurer de la préservation de la ressource en eau, de sa disponibilité, de sa potabilisation et de sa distribution.

NOS ACTIONS 2022

Protection de la ressource en eau :

- L'hydrogéologue a remis son rapport dans le cadre de la procédure de Déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du barrage du Dorlay avant l'ouverture de l'enquête publique par les services de l'État.
- Concernant le barrage des Plats, le suivi plus poussé pour améliorer la connaissance du fonctionnement de la retenue a été engagé cette année.
- Des expérimentations sont en cours avec le monde agricole pour la mise en place des nouveaux dispositifs de paiement pour services environnementaux sur les périmètres de Lavalette, à la marge sur les Plats.
- Les services de l'État ont signé l'arrêté délimitant l'aire d'alimentation du captage Grenelle de la ressource Lavalette, ce qui va permettre de poursuivre la démarche sur ce périmètre.

La préservation des barrages :

- La vidange pour le curage du pré-barrage du Couzon, impossible en 2021 du fait de l'hydrologie, a pu être finalisée en 2022.
- Les travaux de renouvellement de la vanne de fond du barrage de Lavalette sont engagés.
- Les études sur les 4 vannes de crues du barrage de Lavalette pour le renouvellement des 3 vannes d'origine et la remise en état de la vanne la plus récente sont en phase d'achèvement.
- Les travaux de mise en sécurité du barrage de l'Échapre et de renaturation de la rivière ont été achevés en 2022.
- Les travaux de remise en état de l'évacuateur de crue du barrage du Cotatay et de celui du barrage de l'Ondenon ont été achevés.

Gestion et exploitation des services :

- La mise en œuvre de la structuration de la préservation de la ressource, du traitement de l'eau et de l'exploitation des services a été enclenchée sur les 13 communes alimentées en eau par l'usine de Solaure (Saint-Étienne et sa couronne) avec un démarrage du contrat de délégation de service public au 1^{er} octobre 2022.



12 barrages

(Lavalette, La Chapelette, Plats, Échapre, Cotatay, Ondenon, Pas-du-Riot, La Rive, Soulages, Piney, Dorlay, Couzon)

9 stations

de traitement (Les Fonds, Latour, Couzon, Layat, La Martinière, Solaure, Rochetaillée, Dorlay, 4 Vents)

- Suite au vote du Conseil métropolitain la régie d'eau brute a pris effet au 1^{er} janvier 2023.
- Une expertise a été engagée sur les stations de traitement et les réseaux de l'Ondaine pour comprendre l'origine et enrayer le phénomène de dégradation des paramètres organoleptiques de l'eau.
- Les études de schémas directeurs sur les périmètres du Gier et de la Plaine ont été conduites pour aider à la connaissance du patrimoine et apporter des éclairages sur le choix du mode de gestion.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Protection de la ressource en eau :

- Poursuivre les expérimentations de paiement pour services environnementaux sur les périmètres de protection du barrage du Couzon.

La préservation des barrages :

- Finaliser les travaux de sécurisation de la vanne pour sécuriser le conduit de fond au barrage de Lavalette.

Gestion et exploitation des services :

- Poursuivre la démarche de regroupement des services par ressource.



49 stations d'épuration
dont 10 supérieures à 2 000 EH

30 779 521 m³
d'eaux usées collectés

NOS ACTIONS 2022

Assainissement collectif :

- La station d'épuration de Moulin Saint-Paul à La Fouillouse a été déconstruite à l'automne 2022 et les effluents raccordés à la station de Furania. L'ancien site a laissé la place à un bassin de stockage-restitution et d'un poste de relevage.
- En octobre 2022, les travaux de la nouvelle station d'épuration des Tourettes à Saint-Victor-sur-Loire se sont achevés et la phase de mise en observation est en cours.
- Fin août, les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Galmier-Chamboeuf ont démarré.
- Les derniers travaux pour lever la mise en demeure du système de Roche-la-Molière se sont achevés fin 2022.
- Les diagnostics assainissement lancés sur la commune de Saint-Héand, pour le système d'assainissement de Furania, ont été restitués et un programme de travaux a été défini.
- À Furania, le premier digesteur a été remis en service et la vidange décennale a été réalisée. La torchère et le gazomètre ont été renouvelés.
- Un groupe de travail « matériaux » a été mis en place pour une réflexion sur les travaux durables (qualité des réseaux et matériaux utilisés). Les travaux de ce groupe se poursuivent sur 2023.

Prestation de service :

- Les marchés transversaux d'inspection télévisée et de curage ont été notifiés.
- Le marché de prestation de service pour l'exploitation des réseaux de collecte et la station d'épuration de Furania a été notifié et est entré en application au 1^{er} octobre 2022 à la société Suez.
- Le marché d'exploitation des systèmes d'assainissement collectif des Tourettes à Saint-Victor-sur-Loire et de Roche-la-Molière a été notifié à la société Véolia et a débuté le 1^{er} octobre 2022.

Assainissement non collectif :

- Les contrôles périodiques se poursuivent pour inciter à la réhabilitation.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 042-214202079-20231204-DL20230188-DE

Assainissement



ANDONELLA FLÉCHET
Vice-présidente
chargée de
l'assainissement

Le Schéma directeur d'assainissement (SDA) de 2016 couplé aux diagnostics réalisés sur de nombreux territoires permettent de définir un programme d'actions très ambitieux sur notre territoire. Pour ce faire, en 2022, la collectivité s'est dotée de moyens financiers supplémentaires pour améliorer sensiblement les dispositifs d'assainissement. En parallèle, le dérèglement climatique doit nous pousser à œuvrer vers une gestion différenciée des eaux pluviales. Ces investissements couplés aux contrats de rivières sont nécessaires à la bonne qualité de nos cours d'eau.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Assainissement collectif :

- Poursuivre l'engagement de la PPI de 115 M€ sur le mandat.
- Poursuivre la programmation des travaux d'assainissement permettant un retour à la conformité sur les systèmes concernés et pour éviter les non-conformités (système de collecte de Tartaras, système de collecte d'Andrézieux-Bouthéon, station de traitement de Saint-Genest-Lerpt).
- Mettre en œuvre la gestion intégrée des eaux pluviales et la désimperméabilisation afin de contribuer :
 - au retour à la conformité ou éviter les non-conformités,
 - à la diminution du risque d'inondation,
 - à la mise en place d'îlots de fraîcheur,
 - à la réalisation d'un guide des bonnes pratiques.
- Mise en exploitation de la régie Assainissement au 1^{er} janvier 2023 pour harmoniser, rationaliser et optimiser l'exploitation à échéance 2026.
- Réhabilitation des stations d'épuration de Valfleury et Sainte-Croix-en-Jarez.
- Création de bassins de stockage-restitution sur le territoire stéphanois.
- Lancement de la campagne de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux (RSDE) pour les stations d'épuration de Furania, Roche-La-Molière, Saint-Chamond et le Pertuiset.

Prestations de service :

- Lancement et attribution du diagnostic assainissement sur les communes de Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Nizier-de-Fornas et Aboën.
- Lancement de la consultation pour prestation de service Plaine pour une entrée en vigueur en décembre 2024.
- Lancement de la consultation pour prestation de service Gier pour une entrée en vigueur en avril 2025.

Assainissement non collectif :

- Poursuivre les actions menées sur les contrôles périodiques et les contrôles de vente.
- Finaliser la lisibilité des rapports.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



JULIEN LUYA
 Vice-président chargé des contrats de rivière, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)



La qualité des rivières et de leurs abords contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants et plus largement à l'attractivité du territoire. Saint-Étienne Métropole anime deux contrats de rivières (Gier et Furan-Ondaine-Lizeron) et participe aux contrats de rivières Coise et Mare Bonson. À travers ces contrats, la Métropole ambitionne de valoriser et gérer durablement les rivières en intégrant les problématiques renaturation et gestion des crues.

NOS ACTIONS 2022

Animation

- L'élaboration du Plan de gestion de la ressource en eau du Gier (PGRE) s'est poursuivie, avec la finalisation de l'étude apport d'eau du Jarez et du programme d'actions, soumis à la concertation des partenaires en septembre 2022.
- L'animation des contrats a suivi son cours, avec la validation et l'entrée en phase opérationnelle des nouveaux contrats Gier et Furan-Ondaine-Lizeron.
- Concernant les Programmes d'actions de prévention des inondations (Papi), à noter une prolongation du programme sur l'Ondaine, la préparation d'un avenant sur le Gier et la signature du nouveau Papi sur le Furan.

Lancement ou poursuite des études

- Les études se sont poursuivies sur l'aménagement de l'Ondaine à la Bargette (Le Chambon-Feugerolles) et du site Akers (Unieux, Fraisses) avec le choix du scénario.
- Sur le Furan, l'aménagement des berges du Furet à Saint-Étienne a été validé. Les études sur les berges du

- Furan à Valbenoite et le barrage du Gouffre d'Enfer se sont poursuivies.
- Sur le Gier, la phase 2 du projet d'aménagement à La Grand'Croix a avancé. Les réflexions sur le Janon et l'Onzon et les ouvrages prioritaires ont été amorcées. Le marathon de la biodiversité, visant la création de 21 km de haies et 21 mares, a été préparé.
- L'aménagement du Gier à l'aval de Rive-de-Gier (site Duralex) s'est poursuivi.
- Le nouveau système d'alerte aux crues Saphyras 2 a été ajusté et fiabilisé.

Réalisations

- Sur La Grand'Croix, le remplacement et la mise au gabarit du pont de la RM 106 a eu lieu durant l'été.
- Le chantier d'aménagement des berges du Janon à Saint-Chamond a été réalisé.
- Les opérations d'entretien des berges se sont poursuivies.
- De nouvelles stations d'alerte aux crues ont été mises en place, notamment sur le Gier à Rive-de-Gier.



1 250 MI
 de cours d'eau intégralement reconstitués et renaturés en 2022.
4 nouvelles passes à poissons
 aménagées sur le Malval à La Fouillouse en 2022.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Animation

- Animer les contrats Gier et Furan-Ondaine-Lizeron.
- Animer les Papi, avec le déploiement des actions sur le Furan, un avenant sur l'Ondaine et la préparation du nouveau Papi du Gier.
- Finaliser le PGRE en vue d'une signature en juin 2023.
- Animer le volet industriel des contrats par la mise en place d'opérations collectives et réaliser le suivi des pollutions.
- Renforcer la stratégie d'organisation de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi).

Études d'aménagement

Poursuite des études pour :

- Aménager les berges de l'Ondaine au niveau du site Akers à Unieux et Fraisses.
- Aménager les berges du Furan à Valbenoite.
- Les opérations de travaux pour réduire la vulnérabilité aux inondations de Rive-de-Gier.
- Aménager les berges du Janon à Terrenoire et Saint-Jean-Bonnefonds, et de l'Onzon à l'Horme.

- Restaurer les berges de l'Ondaine et du Cotatay au Chambon-Feugerolles.
- Découvrir l'Ondenon en amont de La Ricamarie.

Travaux

- Aménager l'Ondaine à la Bargette (Le Chambon-Feugerolles).
- Débuter les travaux sur le barrage du Gouffre d'Enfer pour optimiser son rôle d'écrêteur de crue.
- Aménager les berges du Furet en amont de Saint-Étienne.
- Démolir le bâtiment de la Foir'Fouille à La Rivière et d'autres tènements à proximité en vue de l'aménagement ultérieur du secteur pour mieux gérer les crues du Furan.
- Poursuivre les travaux d'aménagement du Langonand à Saint-Chamond et du Gier aval à Rive-de-Gier (Duralex, travaux d'aménagement des berges et végétalisation).
- Poursuivre l'aménagement des berges du Gier à La Grand'Croix aval après acquisitions foncières.
- Débuter les travaux sur le Janon.
- Installer de nouvelles stations d'alerte aux crues notamment sur le Janon.

Gestion des déchets



FRANÇOIS DRIOL
Vice-président chargé de la gestion et du traitement des déchets

La Métropole prend en charge plus de 500 kg de déchets par habitant par an, mais plus de 300 kg sont enfouis. La lutte contre le gaspillage et le geste de tri peuvent encore beaucoup progresser pour diminuer le tonnage enfoui. Des solutions à coût maîtrisé existent pour chaque territoire ; le contexte de fiscalité environnementale incite à investir fortement pour favoriser la prévention et le tri.

NOS ACTIONS 2022

Prévention :

- Saint-Étienne Métropole a accompagné les communes pour lutter contre le gaspillage alimentaire sur 35 sites de restauration collective : diagnostic, plan d'actions et évaluation.
- Le dispositif de subvention aux composteurs, lombricomposteurs et poulaillers a été prolongé en 2022.

Collecte :

- 8 nouvelles colonnes pour la collecte des grands cartons ont été mises en place sur les stations de tri afin d'augmenter la capacité de stockage de ces déchets avant passage du camion de collecte pour limiter les débordements.
- Une dotation de bacs jaunes a été réalisée sur des communes non encore couvertes (Châteauneuf, La Terrasse-sur-Dorlay et Saint-Joseph).
- Pour réduire les émissions polluantes, 4 nouvelles bennes à ordures ménagères fonctionnant au gaz naturel (GNV) ont été commandées pour le secteur de Saint-Étienne.

Valorisation et déchèteries :

- Une première expérimentation de collecte et traitement de déchets alimentaires a été conduite auprès de 2 000 ménages du centre-ville de Firminy et du quartier de la Métare à Saint-Étienne.
- Les travaux de modernisation et d'extension de centre de tri des papiers et emballages à Firminy ont démarré mi-2022, dans le cadre du contrat de concession signé par le groupement d'autorités concédantes constitué de Saint-Étienne Métropole, Loire Forez Agglo, Forez Est, les communautés de communes des Monts du Lyonnais et du Pilat Rhodanien et le SYMPTOM. Il s'agit de financer, construire et exploiter pendant 10 ans un nouveau centre de tri permettant l'extension des consignes de tri à tous les emballages.
- Plusieurs travaux de rénovation et de mise aux normes ont été réalisés sur les 13 déchèteries de Saint-Étienne Métropole, dont la mise en place d'une vidéosurveillance sur la déchèterie d'Andrézieux-Bouthéon.



NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Prévention :

- Distribuer des composteurs individuels pour les ménages des secteurs d'habitat individuel.
- Fixer un nouveau cadre de soutien aux initiatives de compostage partagé.
- Développer de nouvelles zones de stockage pour le réemploi en lien avec l'économie sociale et solidaire.

Collecte :

- Étendre les consignes de tri à tous les emballages dès le 1er janvier 2023.
- Déployer 1 000 bornes de collecte des déchets alimentaires pour les secteurs d'habitat collectif.
- Déployer de nouveaux dispositifs d'apport volontaire pour les grands cartons.
- Définir un nouveau règlement de collecte et adapter les fréquences au type d'habitat et aux besoins des usagers.
- Participer à l'amélioration de la qualité de l'air avec l'acquisition de véhicules de collecte fonctionnant au GNV.

Déchèteries :

- Définir un contrôle d'accès pour réserver la capacité de réception des sites aux besoins des ménages.
- Établir un nouveau règlement intérieur des déchèteries pour améliorer l'accueil et la performance de tri des sites.

Valorisation :

- Développer la valorisation des déchets alimentaires par compostage ou méthanisation.
- Définir une filière de traitement des déchets résiduels, en coopération avec les territoires voisins.

Transports et mobilités



LUC FRANÇOIS
Vice-président chargé des transports et des mobilités

Facteur d'attractivité du territoire, la mobilité est aussi au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Saint-Étienne Métropole s'attache à permettre à chacun d'accéder à une offre de mobilité riche, performante, inclusive, respectueuse de l'environnement. Le renouvellement du contrat de délégation de service public des transports et le remplacement de la flotte de véhicules thermiques s'inscrivent dans cette dynamique.

NOS ACTIONS 2022

- Le réseau de tramway a été prolongé jusqu'à 1h du matin dès la rentrée de septembre 2022.
- Une desserte événementielle a été créée à l'Arena avec les lignes M5 et 40.
- Cinq expérimentations ont été réalisées sur le réseau Stas (lignes 17/57/70/74/81) en septembre 2022.
- De nouveaux services de transports à la demande (TAD) ont été créés et sont répartis sur 23 communes.
- Le service HandiStas a été renforcé avec plus de véhicules et une augmentation de l'amplitude de desserte.
- La nouvelle délégation de service public a été contractualisée de 2022 à 2030. Elle met l'accent notamment sur la transition énergétique.
- L'enquête mobilités certifiée Cerema a été finalisée et son exploitation a démarré.
- Des études d'amélioration de l'étoile ferroviaire stéphanoise ont été lancées à l'automne 2022, en partenariat avec l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- L'étude de programmation pour le pôle d'échanges de la place Massenet a été lancée.
- La plate-forme de tramway entre Grouchy et Cité du Design a été renouvelée.
- Dans le cadre du renouvellement des bus de moyenne capacité, les études et l'appel d'offres ont été lancés et attribués.
- La mise en place des infrastructures trolleybus a démarré pour la ligne M6 en prévision du chronobus M6+.



NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Faire le diagnostic et l'étude pour restructurer le réseau Stas à l'horizon de septembre 2024.
- Poursuivre la mise en accessibilité des quais bus avec le traitement de 45 arrêts pour un montant de 500 000 €.
- Exploiter et publier les résultats de l'enquête mobilités certifiée Cerema.
- Poursuivre la transition énergétique avec l'arrivée de véhicules électriques moyennes capacités et de bus standards en 2023 et poursuivre la stratégie d'achat de bus électriques et GNV de 2023 à 2027.
- Démarrer les premiers travaux de modernisation du pôle d'échanges multimodaux de la place Massenet en 2023.
- Mettre en place une nouvelle stratégie billettique et choisir l'industriel pour le déploiement de 2023 à 2025 avec l'open paiement (carte bleue) en 2024.
- Réaliser des travaux d'infrastructures électriques sur les infrastructures et sur les dépôts.
- Contribuer à la réussite de la Coupe du monde de rugby France 2023 par des actions de transports et mobilité.
- Électrifier la ligne M6.
- Poursuivre l'élaboration du Plan de mobilité (PDM).
 - Réaliser le diagnostic, initier la construction d'un projet partenarial multimodal d'amélioration des mobilités, qui couvrira la période 2025-2035.
 - Engager la concertation publique autour des enjeux de mobilité et d'accessibilité du territoire métropolitain, travailler avec les acteurs professionnels et citoyens, saisir le conseil de développement de Saint-Étienne Métropole.
- Mener les études préalables à la réalisation des projets du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Saint-Étienne La Terrasse, place Massenet ; de la ligne de trolleybus prolongée et améliorée « M6+ » ; du parking TER de Châteaueux.

Plan vélo



LUC FRANÇOIS
Vice-président chargé des transports et des mobilités



22 km
opérationnels fin 2022. Le réseau structurant métropolitain a augmenté de 5,6 km.

122 000
locations VéliVert et 2 888 abonnés, pour 32 stations (dont 29 sur la ville de Saint-Étienne).

Tout en participant à l'amélioration de la qualité de vie, le plan vélo vise à offrir une alternative à l'autosolisme pour les déplacements entre les communes de la Métropole, de façon sûre, efficace, et agréable. Afin de répondre à l'ambition de la Métropole d'augmenter la part des vélos dans les déplacements quotidiens, de nombreux contrats ont été passés en 2022 (études, travaux, fournitures des vélos en libre-service).

NOS ACTIONS 2022

- 5,6 km de réseau structurant ont été mis en service.
- Une voie verte de 2,2 km a été ouverte à Roche-la-Molière.
- 1 115 000 €HT ont permis de financer des aménagements cyclables de proximité sur 12 communes.
- Pour le réseau structurant, des projets ont été réalisés sur 6 communes pour un montant de 1 800 000 €HT.
- 547 dossiers d'aides à l'acquisition de vélos à assistance électrique pour un montant de 100 000 €.
- 126 locations de vélos à assistance électrique longue durée ont été effectuées.
- 1 049 locations dans les consignes à vélo.
- Les études menant à la contractualisation du fournisseur des nouveaux vélos en libre-service ont été réalisées, pour un nouveau service métropolitain sur 21 communes et une centaine de stations.
- Lancement de l'étude de faisabilité des axes du Gier et de l'Ondaine, pour aboutir à une vision partagée sur l'ensemble des 40 km de linéaire et une priorisation des tronçons à réaliser.
- Le protocole d'accord avec la Dreal a été signé pour le financement de la voie des Confluences et les aménagements en rabattement sur les gares de la Métropole.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Augmenter le réseau structurant métropolitain de 5,7 km sur l'année 2023, et poursuivre les études pour préparer les travaux 2024.
- Vallée du Gier : supprimer une discontinuité à Saint-Chamond sur 250 m.
- Axe Plaine : démarrer les premiers tronçons de l'axe Plaine entre Andrézieux-Bouthéon et Saint-Galmier (avenue de l'Europe 900 m / avenue Jean-Monnet 850 m).
- Saint-Étienne : renforcer l'axe nord-sud de la traversée de Saint-Étienne. La liaison Croix-de-l'Horme - place Bellevue sur 1,4 km et le passage de l'arrêt de tramway du Campus Tréfilerie.
- Démarrer les études de faisabilité des axes couronne est et nord, axe Furan, et couronne ouest du réseau structurant, sur 42 km, grâce à un mandat d'étude avec Cap Métropole.
- Poursuivre les aménagements de proximité pour un montant de travaux de 2,8 M€.
- Démarrer des opérations diverses pour un montant de 13 M€ :
 - Saint-Chamond - L'Horme via la RM 288 (2,5 km).
 - Voie verte à Rive-de-Gier (0,8 km).
 - Bargette au Chambon-Feugerolles (0,65 km).
 - Passage de l'A72 à Andrézieux-Bouthéon du rond-point Colonna à l'entrée de Veauche (2,2 km).
 - Accès Parc Méons via boulevard Pompidou (1,5 km).
 - Campus Tréfilerie - Centre-ville de Saint-Étienne (0,8 km).
- Réussir le renouvellement total du système Vélivert 100% électrique avec plus de 1 000 vélos et 100 stations.
- Offrir un nouveau service de location de vélos électriques longue durée.
- Réaliser un nouvel atelier adapté à la maintenance de la nouvelle flotte de vélos.

Économie circulaire



SIHAM LABICH
Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire



240 acteurs
de l'économie circulaire recensés sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.

Saint-Étienne Métropole s'engage dans une stratégie d'économie circulaire :

- Cité circulaire et écosystème du réemploi.
- La toile industrielle sur les secteurs manufacturing et santé, qui permet de connaître les entreprises du territoire et de s'approvisionner plus localement.
- La plate-forme éco-événements qui permet de prêter du matériel événementiel aux communes et aux associations du territoire.

NOS ACTIONS 2022

Stratégie économie circulaire

En 2022, un travail de diagnostic sur l'économie circulaire des actions de Saint-Étienne Métropole et des acteurs présents sur le territoire a été réalisé par le CIRIDD, partenaire de la Métropole.

Un premier Copil économie circulaire du 11 mai 2022 a permis de présenter les résultats de ce diagnostic et de le compléter. Les actions et acteurs par filière ont été recensés. Le diagnostic montre qu'un travail a été largement amorcé pour lutter contre les conséquences de l'économie linéaire sur la Métropole et engager des actions pour limiter l'utilisation intensive des ressources et la production de déchets.

Projet écosystème du réemploi, la Cité circulaire, dont la matériauthèque

La réflexion pour la mise en œuvre d'un projet d'écosystème du réemploi, la « Cité circulaire », pilotée par Saint-Étienne Métropole, avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, a été engagée pour conduire une étude de faisabilité.

Une première journée d'information s'est déroulée le 13 janvier 2022 au cours de laquelle il a été démontré que l'économie circulaire s'insuffle dans tous les services et que la complexité et l'intérêt du dossier nécessitent la coopération entre tous.

Deux ateliers de rencontres et d'échanges avec les acteurs locaux ont été organisés le 22 juin et le 28 septembre afin de les informer de la réflexion de Saint-Étienne Métropole sur la stratégie d'économie circulaire et sur le projet « Cité circulaire » et connaître leur activité dans les différents domaines de la chaîne du réemploi et leur intérêt pour le projet.

Lundi 14 novembre s'est tenue la première rencontre avec les acteurs locaux autour du projet de la matériauthèque pour le réemploi des matériaux du BTP (intégrée au projet « Cité circulaire », écosystème du réemploi).

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Renforcer les actions d'économie circulaire en cours et en créer d'autres pour limiter l'utilisation intensive des ressources et la production de déchets.
- Prioriser les actions sur les filières du pilier « la collectivité qui agit » de la stratégie de Saint-Étienne Métropole.
- Répondre au besoin de formation à l'économie circulaire, notamment pour pouvoir l'intégrer dans la commande publique.
- Étudier la faisabilité d'une éco-conditionnalité des aides apportées par Saint-Étienne Métropole dans le financement de projet afin de favoriser l'économie circulaire.
- Finaliser l'étude de faisabilité du projet « Cité circulaire, écosystème du réemploi »
- Valider un scénario de réalisation du projet « Cité circulaire, écosystème du réemploi » en fonction des conclusions de l'étude.

Transition écologique

Saint-Étienne Métropole s'investit dans la transition écologique à travers notamment la préservation de la biodiversité, la réalisation des actions du contrat vert et bleu, la sensibilisation des usagers en termes de développement durable ou encore des actions d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction des gaz à effet de serre ou de lutte contre le bruit.

NOS ACTIONS 2022

Plan d'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable auprès du jeune public

- 3 384 élèves sensibilisés à la préservation des rivières, aux corridors écologiques, au lien agriculture / environnement, à la biodiversité, au tri des déchets, aux économies d'énergie ainsi qu'aux gestes écocitoyens.
- 4 nouvelles écoles (523 élèves) engagées dans la démarche « École écocitoyenne et son quartier » (Chagnon, Jacques-Prévert de Saint-Chamond, Françoise-Dolto de Saint-Héand et Montreynaud Saint-Saëns de Saint-Étienne).
- 5 écoles (330 élèves) participent à l'expérimentation de la démarche « Une planète pour tous » : les écoles Paule et Joseph-Thiollier et La Salle de Saint-Étienne, l'école primaire Nelson-Mandela de Genilac, l'école élémentaire les Vernes de Rive-de-Gier, l'école primaire Le Valjoly de Sorbiers.
- Le Forum Plan climat enfants, mercredi 15 juin 2022 à la Maison de la nature de La Talaudière, sur le thème de « Préservons la biodiversité » et des sciences participatives avec les conseils municipaux des enfants du Chambon-Feugerolles, de Fontanès, Saint-Étienne, La Talaudière et Unieux.
- Quatre projets écocitoyens accompagnés : Maison pour tous à Firminy (jardin pédagogique), Centre social Passerelle à Saint-Paul-en-Jarez, l'accueil de loisirs à l'Horre (un chemin, une école) et la MJC de Rive-de-Gier (jardin des curiosités).

Plate-forme éco-événements

- 38 événements organisés entre mars et juillet 2022 ont bénéficié des équipements de la plate-forme.

Sensibilisation des publics

- Au sein des établissements de l'Université Jean-Monet et de l'Énise, dans le cadre du label Agir ensemble, un printemps du développement durable a été organisé pour les étudiants du 14 au 31 mars (alimentation durable, transition écologique, mobilité durable, upcycling, éco-gestes).
- À l'occasion de la Semaine du développement durable de Saint-Étienne Métropole organisée du 12 au 25 juin, 57 animations très diverses (balades, escape game, exposition, projection de film, conférence, jeux...) ont été proposées dans plusieurs communes de Saint-Étienne Métropole avec pour fil rouge les Objectifs de développement durable fixés par l'Onu.
- Saint-Étienne Métropole a participé le 2 juin au challenge mobilité. Ce jour-là chaque agent est invité à venir travailler en mode actif (à vélo, à pied, en train ou en transport en commun).



SYLVIE FAYOLLE

Vice-présidente chargée du développement durable et de la transition écologique

Salon Tatou juste (26 et 27 novembre)

- Un stand commun Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole au salon Tatou juste les 26 et 27 novembre a présenté des animations autour des thématiques des déchets (extension des consignes de tri, collecte des déchets alimentaires, gaspillage alimentaire) et de l'écomobilité.

Biodiversité

- Réalisation d'aménagements pour préserver la faune sauvage et réduire les accidents sur la RM 201 au niveau de la rocade ouest.
- Reconstitution d'éléments naturels (haies, mares) dans des secteurs à enjeux prioritaires.
- Réalisation d'un passage à faune sous voirie au niveau de Saint-Jean-Bonnefonds qui rétablit la continuité écologique avec la constitution d'espaces végétalisés pour favoriser les déplacements d'espèces.
- Lancement, le 22 juin, de l'Atlas de la biodiversité intercommunale pour répertorier la faune et la flore métropolitaine grâce à la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain, à la production de cartographie d'enjeux de biodiversité et à la production de publications. Cette démarche permettra ensuite de mettre en place des actions ciblées pour la protection des espèces animales et végétales.
- Définition de la stratégie biodiversité métropolitaine, du plan d'actions et de la boîte à outils avec une consultation du conseil de développement qui a rendu son avis en décembre 2022.

Plan qualité de l'air

- Mise en œuvre du Plan qualité de l'air : dispositifs d'aide aux particuliers pour remplacer leur système de chauffage polluant (Fonds chauffage propre), aux professionnels, associations, communes pour renouveler leurs véhicules (Fonds air véhicule). Ainsi, 18 entreprises ont été aidées à hauteur de 87 000€ pour l'acquisition de véhicules propres.
- Adoption du plan de protection de l'atmosphère réalisé par l'État.

Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-M)

- La première étape de la Zone à faibles émissions mobilité a été lancée le 1er février. Cette zone restreint la circulation et le stationnement pour les véhicules utilitaires légers (fourgons, fourgonnettes...) et poids lourds de marchandises (PL) sans vignette Crit'Air, à l'intérieur du triangle autoroutier stéphanois.

Murs anti-bruit

- Saint-Étienne Métropole a réalisé, avec le soutien de l'État, trois écrans (ou « murs anti-bruit ») le long de la RN 88 (deux dans le quartier de La Rivière à Saint-Étienne, un au Chambon-Feugerolles près du parc Jean-Jacques-Rousseau), pour protéger les habitants des nuisances sonores routières.

4 300 élèves
 sensibilisés à un comportement écocitoyen et 17 écoles labellisées E3D (Label académique École/Établissement en démarche de développement durable) ou en cours de labellisation.

27 781
 charges effectuées sur les bornes de recharges pour véhicules électriques publiques de la Métropole en 2022, contre 10 189 en 2021 (+172%).



NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Mettre en œuvre une nouvelle stratégie de sensibilisation des publics de la direction développement durable-énergie :

- Programmer des actions dans les écoles, appel à projet dans les structures socio-éducatives, forum Plan climat enfants pour les conseils municipaux des enfants, plate-forme écoévénements...
- Accompagner les communes pour la mise en œuvre d'événements écoresponsables.
- Revoir les modalités de la participation de Saint-Étienne Métropole à la Semaine européenne du développement durable.

- Mise en place d'un nouveau format du Plan climat des signataires pour un Forum de la transition énergétique et écologique prenant en considération toutes les dimensions du développement durable.
- Poursuite des actions de sensibilisation du grand public dans le cadre du lancement de la stratégie Biodiversité.

Biodiversité :

- Mettre en œuvre la nouvelle stratégie biodiversité métropolitaine, déclinée en 7 axes (approbation au conseil métropolitain de mars 2023).

Transition énergétique



SYLVIE FAYOLLE
 Vice-présidente chargée du développement durable et de la transition écologique

Saint-Étienne Métropole s'est engagée dans la transition énergétique à travers son Plan climat-air-énergie territorial, le programme « Territoire à énergie positive » en partenariat avec le Parc du Pilat et le processus de labellisation climat-air-énergie (Citergie). Cela contribue à la réduction de notre impact sur le réchauffement climatique et définir de nouveaux modes de développement et de croissance plus respectueux de l'environnement.

NOS ACTIONS 2022

Réseaux d'énergie

- 9 réseaux gérés par Saint-Étienne Métropole ont obtenu le label « éco-réseau de chaleur » décerné au niveau national par l'association Amorce. Ce label justifie du caractère extrêmement vertueux de ces réseaux.
- Saint-Étienne Métropole a réalisé une extension du réseau de chaleur de Châteaucreux pour alimenter le quartier Manufacture / Cité du design.
- Le réseau de chaleur de Saint-Chamond a été étendu sur une partie du centre-ville sur 5 km avec la création d'une seconde chaufferie biomasse.
- Une nouvelle tranche du réseau de chaleur de Firminy a été rénovée dans le secteur de l'Hôpital.
- Une étude de faisabilité a été réalisée pour la création d'un réseau de chaleur dans les quartiers sud de Saint-Étienne.

Planification énergétique

- La Métropole a finalisé la première étape d'état des lieux du processus de labellisation « Climat-Air-Énergie » de l'Ademe (anciennement Cit'ergie) dans le cadre du programme « Territoire Engagé pour la transition écologique ».

Rénovation énergétique des logements : Rénovation42

- 14 500 demandes de renseignements sur la Loire, 2020 projets de rénovation énergétique accompagnés en maison individuelle, 17 copropriétés (soit 1145 logements) dont 15 ayant voté des travaux de rénovation globale (pour 828 logements).

Edel42 (Énergie durable dans les entreprises de la Loire)

- 188 entreprises ont été accompagnées sur Saint-Étienne Métropole (sur 390 pour toute la Loire), dont 99 du secteur industriel et 89 du secteur tertiaire, animation de 7 événements sur Saint-Étienne Métropole réunissant un total de 200 entreprises.

Énergies renouvelables : solarisation du patrimoine public

- D'importants projets ont été finalisés et mis en service : Métrotech, ombrières des parkings relais de Rive-de-Gier et du parking de l'Arena, etc. En tout, une vingtaine d'installations ont été engagées et permettront de produire 6 000 Mwh, soit les consommations électriques de près de 2 500 foyers.

Fonds chaleur territorial :

- 40 nouveaux projets ont été soutenus : 12 chaufferies biomasse, 6 installations de géothermie, 3 installations de panneaux solaires thermiques, la création ou l'extension de 6 réseaux de chaleur, et 11 études. Ces projets permettront la production de 3500 MWh/an d'énergies renouvelables et d'éviter le rejet de 840 tonnes équivalent CO2 sur le territoire TEPOS Saint-Étienne Métropole-Pilat. 983 992 € d'aides de l'ADEME seront reversées localement afin de soutenir ces projets.

Mobilité durable : bornes de recharge pour véhicules électriques

- 18 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont été mises en service en 2022, soit 112 bornes en service, faisant de la Métropole de Saint-Étienne l'une des mieux dotées en nombre de points de charge. 11 ont été installées sur demande citoyenne, et 3 bornes sont dites « rapides », dont une 100 Kw (puissance inédite sur le réseau), permettant de récupérer 100 km d'autonomie en 15 minutes.

Mobilité durable : poursuite de l'animation territoriale en faveur du développement de la mobilité hydrogène

- 25 structures du territoire métropolitain (soit + 10 par rapport à 2021) ont émis l'intention de commander une soixantaine de véhicules, permettant à la SAS Himpulsion (dont la Région Auvergne Rhône-Alpes est actionnaire majoritaire) de poursuivre sa recherche de foncier pour l'installation d'une première station d'avitaillement en hydrogène vert sur le territoire de la Métropole.
- Mobilité durable : un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour la création de stations d'avitaillement en énergie propre
- L'entreprise Endesa est retenue pour créer 2 nouvelles stations d'avitaillement en GNV/Bio-GNV (avec étude de la possibilité de distribuer électricité à forte puissance et hydrogène vert à plus long terme), sur deux fonciers dans le Gier au Sardon et dans l'Ondaine à Saint-Victor-sur-Loire proximité Roche-la-Molière.

Mobilité durable : appel à manifestation d'intérêt pour les usages innovants du vélo

- 16 structures aidées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour les usages innovants du vélo : acquisition de 34 vélos classiques, 14 vélos à assistance électrique et 8 vélos-cargos... Le montant des aides versées est de 65 000€.



NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Réseaux d'énergie

- Finaliser l'extension du réseau de chaleur de Saint-Chamond avec une autre tranche de 5 km de réseau.
- Étendre le réseau de chaleur d'Andrézieux-Bouthéon sur le quartier de la ZAC des Terrasses.
- Poursuivre le renouvellement du réseau de chaleur de Firminy.
- Mettre à jour le schéma directeur des réseaux de chaleur et définir les zones de développement prioritaire pour un éventuel classement de certains réseaux (raccordement obligatoire pour les bâtiments neufs ou en rénovation).
- Débuter la réflexion sur le renouvellement du contrat de concession relatif à la distribution publique de gaz, dont l'échéance est fixée à 2027.

Planification énergétique

- Poursuivre la démarche de labellisation « Climat-Air-Énergie » : élaboration du plan d'actions, candidature au label, mise en place du suivi des actions.

Énergies renouvelables

- Poursuivre le programme de solarisation des bâtiments et parkings publics à l'échelle de la Métropole.
- Créer une Société d'économie mixte locale de développement des énergies renouvelables en partenariat avec la Caisse des dépôts.
- Renforcer le fonds chaleur territorial, avec la signature d'une nouvelle convention d'investissement.

Mobilité durable

- Poursuivre l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, et réviser le Schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques complété par une vision sur les autres sources d'énergies en matière de mobilité, afin de constituer un Schéma directeur des carburants alternatifs.
- 1^{ère} édition du Salon de l'écomobilité, du 25 au 27 mai au Parc des Expositions de Saint-Étienne.
- Poursuivre le développement des projets de stations d'avitaillement en énergies propres (GNV et Hydrogène vert).

Politique de territorialisation



4 territoires

de proximité au sein d'une direction de l'Action territoriale ont été créés.

24 métiers

composent la direction, répartis sur 15 sites différents sur l'ensemble du territoire.

Les nouvelles compétences dans le domaine des services urbains ont induit des modes d'organisation nouveaux à Saint-Étienne Métropole avec la mise en place d'une gestion territorialisée de certaines missions. La relation de proximité avec les communes et les usagers a été un axe développé de manière importante, pour accompagner les transferts depuis les communes vers la Métropole.

NOS ACTIONS 2022

Le territoire de proximité est l'interlocuteur privilégié des communes en ce qui concerne la voirie, l'eau potable, l'assainissement et les rivières afin de permettre une relation plus régulière et de confiance. Le recueil des besoins, les études et la conduite des travaux sont réalisés en coordination avec les maires et services communaux.

La programmation des travaux :

- Chaque territoire de proximité dispose d'un bureau d'études permettant de répondre aux attentes communales avec réactivité.
- Des rencontres (hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles) en fonction de la taille des communes sont conduites par les services des territoires de proximité.
- Une programmation annuelle est proposée et validée par la commune. Les services du territoire se chargent de l'exécution des travaux.

La gestion de la domanialité :

- En tant que propriétaire et gestionnaire, les services des territoires délivrent les autorisations d'intervention de tiers sur la voirie et s'assurent de la bonne exécution des travaux.
- Plusieurs milliers d'avis pour les raccordements, les accès, les notaires sont délivrés.
- Des visites et contrôles sont effectués sur les ouvrages d'art (ponts et murs).

Le suivi d'exploitation :

- Les services des territoires de proximité assurent pour le compte des communes des achats de fournitures, des commandes de prestations, ainsi que le suivi et la validation de l'exploitation réalisée par les agents communaux pour le compte de Saint-Étienne Métropole.

L'instruction des autorisations d'urbanisme :

- Deux plate-formes d'instruction des autorisations d'urbanisme sont intégrées au sein des territoires de proximité. Une nouvelle organisation a été validée avec la création d'un service complet. En 2022, 2 500 actes ont été instruits pour 40 communes de la Métropole.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Programmation des travaux

- Conduire les opérations prévues dans le cadre du plan de relance métropolitain.
- Réaliser les travaux d'assainissement pour mettre fin aux mises en demeure de l'État sur certaines communes.
- Intégrer les actions du Plan vélo dans les politiques d'aménagement des communes.
- Prendre en charge les travaux programmés de confortement des ponts et murs de soutènement.
- Être en capacité de répondre aux demandes de travaux des directions hors du pôle action territoriale et proximité (déploiement Vélivert, opérations pour la biodiversité...).

La gestion de la domanialité

- Poursuivre la sûreté sur nos ouvrages d'art en prenant en charge les inspections qualité (évaluation complète tous les 5 ans).

L'instruction des autorisations d'urbanisme

- Affirmer le rôle de la Métropole sur l'instruction des autorisations d'urbanisme en prolongement de la planification qui sera conduite avec le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).
- Monter en charge sur l'accompagnement aux communes (aide au recours gracieux, coordination et échanges).

Exploitations métropolitaines



DENIS BARRIOL

Vice-président chargé des ressources humaines

Avec les transferts successifs des communes puis du Département, Saint-Étienne Métropole doit désormais assurer des missions d'exploitation de services de proximité pour la voirie (fauchage, élagage, curage, viabilité hivernale...), l'eau potable (exploitation du réseau, suivi de barrages d'alimentation et gestion de stations de potabilisation), l'assainissement (exploitation du réseau et des ouvrages et équipements connexes) et les rivières.

NOS ACTIONS 2022

La gestion des ex-routes départementales nécessite d'assurer une continuité de service avec la mise en place de dispositifs d'astreintes pour intervenir 24h/24h et 7j/7j. L'organisation prévoit des moyens dédiés, pour apporter et mobiliser les soutiens matériels si nécessaire, coordonner tous les acteurs (métropolitains, communaux, entreprises, services d'urgence...) et communiquer avec la direction générale et les élus.

Les missions au service des habitants conduites par Saint-Étienne Métropole se concrétisent plus fortement par des équipes présentes toute l'année et sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Viabilité hivernale

- De début novembre à fin mars, 47 agents sont mobilisables pour intervenir sur les routes métropolitaines.
- Les 9 circuits sont organisés à partir des 3 centres d'exploitation situés à Saint-Chamond, Saint-Héand et Roche-la-Molière, chacun disposant d'un dépôt de sel.

Voie

- Chaque année, au moins un fauchage de sécurité est effectué sur les abords des voies métropolitaines.
- Un « PC route » a été créé pour réceptionner et gérer les appels des services d'urgence 24h/24h.
- Sur la ville de Saint-Étienne, une astreinte 24h/24h est dédiée pour intervenir suite à accident ou des risques identifiés pour la circulation.

Rivières

- Les agents des équipes rivières interviennent sur l'ensemble des bassins du Gier, de l'Ondaine et du Furan pour s'assurer de prévenir toute embâcle et limiter les crues.
- Un entretien annuel des plantes envahissantes est conduit pour éviter leur prolifération et les allergies.

Eau potable et assainissement

- L'alimentation en eau potable nécessite un suivi des réseaux et des équipements. Une équipe sur le territoire de l'Ondaine assure des astreintes hors heures ouvrées pour garantir une continuité du service.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 042-214202079-20231204-DL20230188-DE



83 agents

répartis en 9 équipes interviennent sur ces missions métropolitaines.

78 véhicules

de chantier (camions, tractopelles, mini-pelles, véhicules utilitaires, ...) utilisés par ces équipes.



- Deux barragistes sont chargés de l'entretien des barrages métropolitains, avec une astreinte d'intervention en cas de crue ou de risque identifié.
- La qualité des eaux des rivières nécessite un suivi et un entretien régulier des ouvrages d'assainissement pour éviter des pollutions du milieu naturel ainsi que la création de branchements pour les nouvelles constructions (logements ou entreprises).

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

Intervention d'urgence multi-thématiques

- Mettre en place le PC métropolitain pour le rendre plus professionnel et efficient.
- Mieux administrer et définir les rôles de l'ensemble des astreintes au sein de SÉM.

Voie

- Améliorer la coordination avec les services départementaux en convention de gestion.
- Intégrer des démarches environnementales respectueuses des milieux naturels et de la biodiversité.

Eau potable

- Poursuivre les simplifications des modes de gestion.
- Étudier la mise en place d'un service sur toute la vallée de l'Ondaine.

Assainissement

- Mettre en place une régie métropolitaine pour l'exploitation des équipements.

Rivières

- Accompagner la mise en œuvre des Plans d'actions de prévention des inondations (Papi).
- Intégrer des démarches favorisant la biodiversité.

Politiques contractuelles et financements extérieurs



CHRISTIAN JULIEN
Vice-président
chargé du budget



13,7 M€

demandés par Saint-Étienne Métropole à la Banque des territoires et à l'État (France relance, FNAADT, DSIL).

3,8 M€ accordés.

Pour Saint-Étienne Métropole et la ville centre, il s'agit de conserver des ambitions fortes au sein de la nouvelle Région, renforcer la capacité à mobiliser des cofinancements et se positionner comme un acteur incontournable dans la définition et la mise en œuvre de politiques contractuelles sur le territoire.

Le Contrat de relance et de transition écologique 2021-2026

Le contrat a été signé le 24 novembre 2021. Il a permis à Saint-Étienne Métropole d'être soutenue financièrement par l'État au titre de son Plan de relance et plus particulièrement à travers la dotation de soutien à l'investissement local.

La recherche et la mobilisation de financements extérieurs :

Les réponses aux appels à projets

- 13,7 M€ ont été demandés par Saint-Étienne Métropole à la Banque des territoires et à l'État (France relance, Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, Dotation de soutien à l'investissement local),
- 3,8 M€ ont été accordés.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- **Signer la Convention territoriale du CPER 2021-2027 entre l'État, le Département et la Région** au cours du premier semestre 2023,
- **Mobiliser des crédits européens sur les projets structurants de Saint-Étienne Métropole** inscrits au titre du Programme Opérationnel Feder-FSE 2021-2027,
- **Signer le contrat négocié avec le Département de la Loire** pour la période 2023-2027,
- **Assurer un suivi et une évaluation du Contrat de relance et de transition écologique 2021-2026** et faire signer ses avenants éventuels,
- **Répondre aux appels à projets du Département, de la Région et de l'État 2023** (notamment au titre de la dotation de soutien à l'investissement local et du Fonds vert),
- **Impliquer le monde économique dans les projets du territoire dans le cadre du mécénat.**

NOS ACTIONS 2022

La mise en œuvre des politiques contractuelles :

Le contrat négocié avec le Département de la Loire

Un avenant n°2 a été signé le 27 juillet 2022 par Saint-Étienne Métropole et le Département de la Loire. Il permet la prolongation de la durée du contrat de 6 mois pour que l'État puisse lancer les travaux de l'échangeur de la Varizelle d'ici l'automne du fait du retard pris pour réaliser les études pré-opérationnelles.

La convention de partenariat avec la Banque des territoires

La convention a été signée le 16 novembre 2022. Elle permettra d'obtenir 300 000€ pour financer 10 études portant sur des domaines à forts enjeux : l'urbanisme commercial, le Plan vélo, l'expérimentation de véhicules de transports en commun hydrogène, l'étude de nouveaux axes de transports en commun, l'observatoire des copropriétés, la SEM patrimoniale, le projet Cité circulaire, la stratégie foncière et friches, et les toiles industrielles manufacturing et santé.

Le Contrat de plan État-Région (CPER)

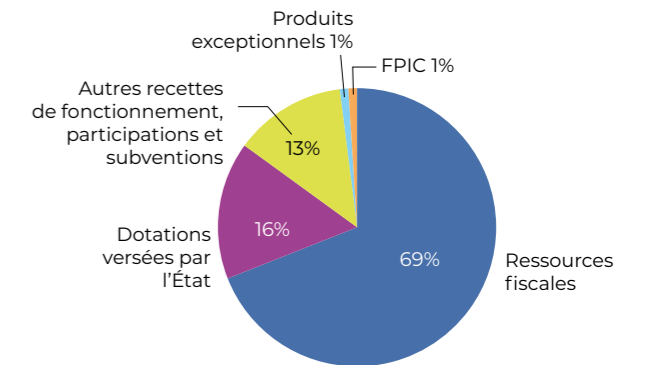
- Une maquette financière a été élaborée en lien étroit avec les directions et les élus de Saint-Étienne Métropole.
- Des réunions techniques et politiques ont été mises en œuvre pour préparer la négociation politique entre Saint-Étienne Métropole, la Région, le Département et l'État.

Budget principal

Le budget de fonctionnement 2022

1. Répartition des recettes

	2022 en K€
Total des recettes courantes de gestion (hors produits exceptionnels)	325 543
Total des ressources de fonctionnement y compris recettes exceptionnelles	327 997



CA 2022 : répartition des recettes de fonctionnement.

Les ressources fiscales

Impôts et taxes	226 679
CFE	41 556
CVAE - IFER - TASCOM	32 620
Allocations compensatrices (CFE, CVAE)	11 740
DCRTP - FNGIR	10 393
Impôts ménages TH - TFB - TFNB	16 880
Fraction de TVA	65 816
Allocations compensatrices (TH, TF)	404
TEOM + RS	42 634
Rôles supplémentaires et complémentaires (CFE, TH, TF)	633

Les dotations fiscales et le FPIC

Dotation Intercommunalité + dotation de compensation	50 962
FPIC	3 898

Les autres recettes (15 % des recettes)

Produits courants	22 623
Produits exceptionnels	2 454

Glossaires des sigles employés

- CFE** Cotisation foncière des entreprises
- CVAE** Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
- DCRTP** Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
- FNGIR** Fonds national de garantie individuelle des ressources
- FPIC** Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- IFER** Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux
- RS** Redevance spéciale
- Tascom** Taxe sur les surfaces commerciales
- TEOM** Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- TFB** Taxe foncière sur les propriétés bâties
- TFNB** Taxe foncière sur les propriétés non-bâties
- TH** Taxe d'habitation

2. Répartition des dépenses

2022

	en K€
Total des dépenses courantes de gestion	152 647
Total des dépenses de fonctionnement (y compris reversement aux communes et charges exceptionnelles, hors dettes)	246 639

Les versements aux communes

Attribution de compensation et DSC	88 513
Reversement de fiscalité	800
Reversement de la taxe de séjour et divers	617

Les dépenses courantes de gestion

Les charges de personnel (012)	65 615
Gestion des déchets	29 987
Autres dépenses de gestion	27 946
Subventions de fonctionnement	23 318
Subventions d'équilibre aux budgets annexes et participations aux délégataires	4 593
Autres charges de gestion courante	1 188
Les charges exceptionnelles et provisions	4 662

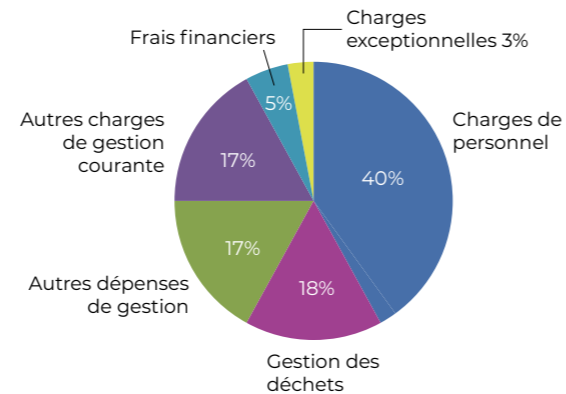
Les frais financiers

Intérêts nets de la dette (y compris swap)	7 775
--	-------

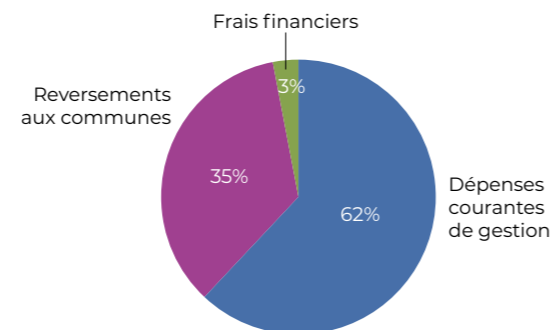
3. La chaîne de l'épargne

2022

	en K€
Epargne de gestion	81 358
- Frais financiers	-7 775
Epargne brute	73 583
- Capital de la dette	-29 716
Epargne nette	43 867



CA 2022 : répartition des dépenses de fonctionnement (y compris dette, hors versements aux communes).



CA 2022 : répartition des dépenses de fonctionnement (y compris dette et versements aux communes).

Le budget d'investissement 2022

1. Les dépenses d'investissement

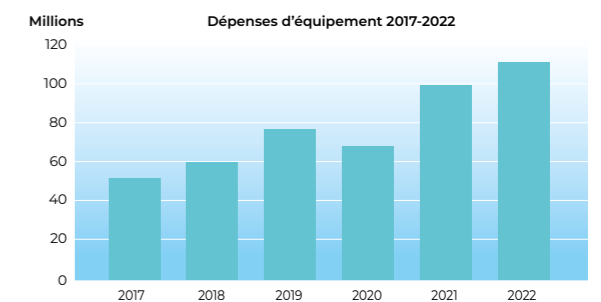
2022

	en K€
Les dépenses d'investissement	127 599
dont dépenses d'équipement	112 441
soit dépenses directes d'équipement	89 859
dont opérations sous mandat	2 480
soit fonds de concours et subventions d'équipement	22 582
dont attribution compensation investissement (pour reversement amendes de police)	1 259
dont dépenses financières d'investissement	13 899

Les dépenses d'équipement

2022

Les dépenses d'équipement et la mise en œuvre du projet métropolitain	en M€
Attractivité de la Métropole (économie, enseignement supérieur...)	28,6
Développement du territoire (planification, grands projets...)	56,9
Développement durable de la Métropole (plan vélo, collecte, tri, eaux pluviales, rivières...)	20,1
Les moyens de la Métropole	6,8
Rivières, eaux pluviales, DECI	7,9
Total dépenses d'équipement	112,4



2. Le financement des investissements 2022

	en K€
Epargne nette	43 867
Ressources propres d'investissement	21 143
dont FCTVA	11 232
dont cessions	2 364
dont Taxe d'aménagement	5 880
dont Attribution de compensation	1 667
Autres recettes	1 916
Subventions	17 738
Amendes de police	2 539
Emprunts	34 594
Recettes d'investissement	121 797

	2022
Dépenses d'investissement	127 599
Variation du fonds de roulement	-5 802

Excédent global de clôture au 1 ^{er} janvier	32 510
Variation du fonds de roulement	-5 802
Excédent global de clôture au 31 décembre	26 708

Compte administratif 2022



CHRISTIAN JULIEN
 Vice-président
 chargé du budget

Les éléments qui caractérisent cette année 2022 :

- La mise en œuvre du pacte financier et fiscal adopté le 30 septembre 2021 avec :
 - L'instauration de la taxe GEMAPI,
 - L'évolution des taux de foncier bâti, TASCOM et Versement Mobilité,
 - Le plan de relance au bénéfice des communes.
- Un niveau d'inflation très élevé depuis le début de la guerre en Ukraine avec un impact sur les dépenses énergétiques,
- La revalorisation du point d'indice de rémunération des fonctionnaires avec une répercussion sur les charges de personnel,
- Un niveau de dépenses d'investissement en 2022 très élevé pour développer l'ensemble du territoire.

Le Conseil de développement



56 réunions
 de travail (bureau, groupes thématiques, plénières...) ont rythmé la vie et les saisines du Conseil de développement.

58 entretiens
 individuels avec des acteurs de domaines diversifiés et complémentaires sont venus enrichir les travaux.

Les travaux du Conseil de développement se sont organisés autour de deux saisines de la Métropole portant sur les thèmes de l'attractivité pour les étudiants d'une part et la biodiversité d'autre part, et d'une auto-saisine sur le thème « La vie dans la ville ». Le Conseil a publié l'avis « Vers une Stratégie de Saint-Étienne Métropole en faveur de la biodiversité » à la fin de l'année.

NOS ACTIONS 2022

Publication de l'avis « Vers une stratégie de Saint-Étienne Métropole en faveur de la biodiversité. Susciter l'adhésion, l'engagement et l'action de tous les acteurs »

Pour produire son avis sur ce thème pointu, le Conseil s'est notamment appuyé sur un groupe de travail dédié associant une vingtaine de membres volontaires et sur la consultation de tous les membres à l'aide d'un questionnaire. Les entretiens conduits avec plus d'une trentaine d'acteurs des secteurs étudiés sont venus enrichir ces travaux.

Par cet avis, le Conseil a souhaité livrer aux élus métropolitains 5 propositions réalistes, déclinées en 17 actions susceptibles de s'articuler avec un existant déjà riche, et de fédérer tous les acteurs pour faire de la Métropole nature un vecteur d'attractivité.

L'avis du Conseil de développement adopté en assemblée générale en décembre 2022 a été présenté devant le Conseil métropolitain de Saint-Étienne Métropole.

Participation à la Biennale Internationale Design 2022 de Saint-Étienne

Dans le cadre de la 12^{ème} Biennale Internationale Design 2022 de Saint-Étienne, le Conseil de développement a co-organisé la conférence « Design et espace public » avec Cité Services. Cette conférence a rassemblé les membres du Conseil, des élus et des techniciens des collectivités territoriales. Le Conseil de développement a pu débattre des premières grandes orientations et questions soulevées par le thème « La vie dans la ville ». Il a pu mettre en perspective ses travaux au regard des tendances et usages innovants de l'espace public appréhendés à travers plusieurs exemples développés dans le monde. Des grands témoins, représentants de collectivités et d'entreprises, qui ont initié et mis en œuvre des actions pionnières dans le domaine, ont également partagé leurs projets et les premiers bilans. Fort de ces échanges et partages d'expériences, le Conseil de développement a ainsi pu poursuivre son travail en allant à la rencontre des acteurs de terrain et conduire des entretiens individuels.

NOS PERSPECTIVES 2023-2024

- Finaliser les travaux en cours et publier les deux avis sur les thèmes :
 - « La vie dans la ville »,
 - « Ville et métropole étudiantes ».
- Initier de nouveaux travaux autour du plan de mobilité 2035 de Saint-Étienne Métropole.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 042-214202079-20231204-DL20230188-DE

S²LOW



Aboën Pavezin
Andrézieux-Bouthéon Rive-de-Gier
Çaloire Roche-la-Molière
Cellieu Rozier-Côtes-d'Aurec
Chagnon Saint-Bonnet-les-Oules
Chamboeuf Saint-Chamond
Châteauneuf Saint-Christo-en-Jarez
Dargoire Sainte-Croix-en-Jarez
Doizieux Saint-Étienne
Farnay Saint-Galmier
Firminy Saint-Genest-Lerpt
Fontanes Saint-Héand
Fraisses Saint-Jean-Bonnefonds
Genilac Saint-Joseph
La Gimond Saint-Martin-la-Plaine
La Grand' Croix Saint-Maurice-en-Gourgois
La Ricamarie Saint-Nizier-de-Fornas
La Talaudière Saint-Paul-en-Cornillon
La Terrasse-sur-Dorlay Saint-Paul-en-Jarez
La Tour-en-Jarez Saint-Priest-en-Jarez
Le Chambon-Féugerolles Saint-Romain-en-Jarez
L'Étrat Sorbiers
La Fouillouse Tartaras
L'Horme Unieux
Lorette Valfleury
Marcenod Villars

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Saint-Étienne Métropole

2 avenue Grüner | CS 80257
42006 Saint-Étienne cedex 1

Tél. 04 77 49 21 49

accueil@saint-etienne-metropole.fr

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le



ID : 042-214202079-20231204-DL20230188-DE